



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 25 mai 2005 — Vol. 38 N° 75

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Table des matières

Remarques préliminaires	1
Mme Françoise Gauthier	1
M. Normand Jutras	4
Discussion générale	6
Financement de la politique touristique	6
Estimation des revenus générés par l'application de la taxe sur l'hébergement	7
Financement de la politique touristique (suite)	7
Estimation des revenus générés par l'application de la taxe sur l'hébergement (suite)	8
Stratégie de promotion de l'industrie touristique	9
Étapes de réalisation de la politique touristique	11
Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique	12
Coût de la réimpression de la politique touristique	13
Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique (suite)	13
Coût de la réimpression de la politique touristique (suite)	13
Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique (suite)	14
Politique touristique	16
Stratégie touristique	18
Coût de la création du ministère du Tourisme	19
Objectifs du ministère en matière de recettes touristiques et de création d'emplois	20
Possibilité pour l'Association touristique régionale de Laval de modifier la taxe sur l'hébergement	24
Stratégie touristique (suite)	24
Particularités du site Internet <i>bonjourquebec.com</i>	25
Mesures envisagées pour le soutien d'événements culturels	26
Financement des événements culturels en région	28
Renouvellement de l'entente avec les associations touristiques régionales	29
Adoption des crédits	29
Document déposé	29

Autres intervenants

M. Claude Bachand, vice-président

M. Pierre Moreau
M. Karl Blackburn
Mme France Hamel
M. Jean Rioux
M. Vincent Auclair

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en matinée et en après-midi pour l'étude des crédits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.
La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Le mercredi 25 mai 2005 — Vol. 38 N° 75

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Vingt heures une minute)

Le Président (M. Bachand): Donc, bonsoir à tous. Donc, nous allons reprendre la séance sur les crédits. Donc, je vous rappelle le mandat de la commission pour la soirée: le mandat de la Commission de l'économie et du travail pour ce soir, c'est de procéder à l'étude des crédits relevant du ministère du Tourisme pour l'année financière 2005-2006. Il y a une enveloppe de trois heures ayant été allouée à l'étude des crédits. Nous procéderons à la mise aux voix à la fin de la séance. Par la suite, elle terminera l'étude des crédits relevant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour une période de 35 minutes.

Donc, je vous rappelle un petit peu l'organisation des travaux. Vous êtes quand même familier avec cette organisation-là, M. le député de Drummondville, compte tenu que vous êtes président habituellement de commission, mais je vous rappelle quand même, pour le bénéfice de tous et de nos collègues qui viennent de se joindre à nous: donc nous allons procéder par voie de discussion générale, par blocs de 20 minutes habituellement donc alternatifs — du côté ministériel, du côté de l'opposition — incluant les questions des députés et les réponses du ministre. Cette formule s'étant avérée à la fois souple et efficace, je vous propose donc l'adoption de la même façon. Est-ce que tout le monde est d'accord pour procéder de cette façon-ci?

Mme Gauthier: ...M. le Président, que je n'ai pas vraiment compris ce que vous avez dit. Vous avez parlé vite.

Le Président (M. Bachand): Bien, je vais répéter de façon moins rapide.

Mme Gauthier: Je croyais que vous veniez du Saguenay tellement vous êtes...

Le Président (M. Bachand): C'est vrai. Excusez-moi, c'est sûrement l'enthousiasme qui a fait en sorte que j'ai accéléré la vitesse. Donc, 20 minutes — on procède de façon alternative — 20 minutes incluant réponses et questions, 20 minutes du côté ministériel et 20 minutes aussi du côté de l'opposition. Il y a une période de remarques préliminaires, Mme la secrétaire, une période de remarques préliminaires de 20 minutes. Ce n'est pas obligatoire de couvrir le temps. Mais 20 minutes — vous allez donc avoir préséance — puis ensuite 20 minutes de la part de l'opposition. Une fois que l'opposition va avoir entamé les remarques préliminaires, on va aussi entamer la période de questions du côté de l'opposition. Et il n'y a personne du côté des indépendants. Donc, habituellement, on réserve un cinq minutes du côté des députés indépendants pour chacun des blocs de 20 minutes, ce qui leur permet de couvrir l'ensemble des questions.

Donc, c'était un peu pour l'organisation des travaux. Est-ce qu'il y a des questions là-dessus? Ça va?

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Oui, il y a de nouveaux remplacements: M. Moreau (Marguerite-D'Youville) remplace M. Morin (Montmagny-L'Islet) pour la soirée et M. Auclair (Vimont) remplace Mme James (Nelligan).

Le Président (M. Bachand): C'est bien. Donc, en remarques préliminaires, je vous rappelle que c'est une période de crédits et que cette période de crédits là est une période de contrôle budgétaire et de contrôle parlementaire aussi. Et c'est important, je pense, qu'on a tout intérêt à avoir une attitude qui met de côté les petites partisaneries, qui ne sont pas à mon sens de nature à permettre à l'ensemble des députés de s'exprimer et à l'ensemble aussi de la députation de respecter l'ensemble des parlementaires. Alors, moi, je pense que les travaux se font de nature beaucoup plus posée et de nature beaucoup plus constructive lorsqu'on laisse de côté ces attitudes-là et qu'on adopte une attitude de contrôle, parce qu'en fait c'est ça, les crédits.

Remarques préliminaires

Donc, je vous invite, Mme la ministre, en remarques préliminaires — Mme Françoise Gauthier, ministre du Tourisme. Mme la ministre.

Mme Françoise Gauthier

Mme Gauthier: Alors, merci, M. le Président. En tout premier lieu, M. le Président, permettez-moi de vous saluer. Il s'agit, là, ici de ma première présence à la Commission de l'économie et du travail à titre de ministre du Tourisme, et je veux vous assurer, comme vous l'avez si bien justement souligné, de mon entière collaboration pour que les travaux qui se dérouleront ce soir se fassent dans la cordialité et l'harmonie la plus totale. En tout cas, de ma part, vous pouvez compter sur mon entière collaboration. Je profite évidemment de l'occasion pour saluer mes collègues de la commission ainsi que mon vis-à-vis de l'opposition, le député de Drummond, à qui je réitère, à lui aussi, mon entière collaboration, là, pour les travaux ce soir.

Avant de commencer mes remarques préliminaires, M. le Président, permettez-moi de vous présenter les gens qui m'accompagnent. À ma droite, vous avez mon directeur de cabinet, M. Denis Laflamme; à ma gauche, Mme Louise Pagé, sous-ministre du ministère du Tourisme depuis le 20 avril dernier, alors c'est tout nouveau. Et vous avez, en arrière de moi, Mme Suzanne Chassé, qui est sous-ministre adjointe aux Marchés et aux clientèles touristiques. M'accompagnent aussi à l'arrière M. Gilles Lépine, président de la Régie des installations olympiques, et son directeur général, M. Morency;

M. Paul Saint-Jacques, président et directeur général de la Société du Palais des congrès de Montréal, et M. Claude Pinault, président et directeur général de la Société du Centre des congrès de Québec.

M. le Président, je dois avouer, comme je le disais d'entrée de jeu, que je suis très heureuse d'être ici, avec vous, ce soir, à titre de ministre de ce nouveau ministère. Vous savez, M. le Président, la création du nouveau ministère du Tourisme traduit bien l'importance que reconnaît notre gouvernement à cette industrie qui constitue un moteur économique important sur tout le territoire du Québec. En fait, le tourisme est la seule industrie présente dans toutes les régions du Québec, ce qui en fait non pas un secteur économique d'appoint, mais un levier de développement majeur pour l'ensemble du Québec. À titre d'illustration, M. le Président, rappelons quelques chiffres. Globalement, les recettes totales générées par le tourisme au Québec dépassent les 9 milliards de dollars pour l'exercice financier 2004. En fait, on frôle davantage le 9,7 milliards de dollars. L'industrie repose sur 29 000 entreprises qui ont généré et maintenu environ 130 000 emplois directs et 60 000 emplois indirects dans l'ensemble du territoire. L'activité touristique a généré, au cours de cette même année, des revenus fiscaux de 2,7 milliards de dollars pour les divers paliers de gouvernement. De façon plus spécifique, dans la région de Montréal qui reçoit près de 20 % du volume de touristes, chacun de ces derniers dépense environ 341 \$ par jour pour une durée moyenne de séjour d'environ 3 jours.

Sachant qu'en 2004 62,7 % des touristes ayant visité Montréal proviennent de l'étranger, on comprend facilement l'apport économique significatif créé par cette industrie. Pour sa part, l'année 2005 laisse déjà entrevoir une croissance des recettes générées par l'industrie. Cet optimisme se fonde principalement sur les possibilités qu'offre la croissance économique aux États-Unis et la vigueur de l'euro. D'ailleurs, M. le Président, nous observons, depuis le début de l'année 2005, plusieurs signes encourageants: d'abord, une hausse de 2,9 points du nombre de chambres occupées pour la période de janvier à mars 2005 par rapport à la même période en 2004; aussi, M. le Président, une légère croissance des entrées aux frontières québécoises essentiellement attribuable au tourisme internationaux qui proviennent des pays autres que des États-Unis. Je souhaite donc que le Québec puisse atteindre, pour la première fois de son histoire, le cap de 10 milliards de dollars en recettes touristiques pour l'année 2005. M. le Président, nous n'entendons pas toutefois en rester là. En effet, je le répète, notre gouvernement croit fermement à l'importance du tourisme comme levier économique et a annoncé, dans son document d'orientation *Briller parmi les meilleurs*, l'élaboration d'une politique touristique.

C'est avec une grande satisfaction que j'ai eu le plaisir de rendre publique, le 5 mai dernier, en présence du premier ministre, la politique touristique du Québec sur laquelle je vais m'attarder ce soir. M. le Président, un des principaux motifs de cette fierté réside dans le fait que cette politique est le fruit d'un travail effectué en collaboration étroite avec les représentants de l'industrie touristique québécoise. En effet, dans l'année qui vient de s'écouler, six réunions ont été tenues avec

les membres Forum de l'industrie touristique, lequel regroupe une quarantaine de membres représentant tous les secteurs d'activité de l'industrie. Au cours de ce processus, ces hommes et ces femmes de partout au Québec ont convenu de s'élever au-dessus de leurs préoccupations sectorielles, au profit de l'intérêt supérieur de l'industrie, afin de se doter d'un cadre de fonctionnement destiné en faveur du développement durable. Je veux évidemment profiter de cette occasion ce soir, M. le Président, afin de remercier sincèrement les membres du Forum de l'industrie touristique et plus particulièrement le président des ATR associées, M. Jocelyn Carrier, qui a coprésidé le forum, et, bien entendu, ma collègue la députée de Bonaventure, alors ministre déléguée au Tourisme.

De façon plus précise, cette importante politique est orientée vers un tourisme durable et fondée sur un nouveau partenariat industrie-gouvernement. Elle répond également aux trois importants défis auxquels fait face l'industrie touristique québécoise, à savoir la concurrence internationale, l'évolution rapide des besoins et pratiques de nos clientèles et enfin la nécessité de développer nos produits dans un contexte de rarefaction des ressources.

● (20 h 10) ●

Notre politique touristique s'inscrit évidemment en continuité avec les grandes orientations de développement du Québec tracées par notre gouvernement, notamment l'adoption d'une stratégie de développement durable pour le Québec, l'affirmation de son identité et de sa place sur le plan international et la réalisation de son plein potentiel économique. C'est ainsi que la politique comporte trois objectifs fondamentaux: un objectif économique, porter les recettes touristiques du Québec de 9 milliards qu'il ne l'était en 2003 à 13 milliards de dollars en 2010; un objectif environnemental, accroître le nombre d'exploitants et de touristes sensibilisés à l'utilisation durable de l'environnement; et enfin un objectif socioculturel, à savoir favoriser une offre touristique développée et exploitée dans le respect des populations locales. Pour atteindre ces objectifs, nous devons toutefois revoir nos stratégies. En effet, sur la scène internationale, où la concurrence est féroce, le Québec doit réussir à se démarquer comme destination en tirant profit de l'originalité de sa personnalité et des émotions qu'il peut procurer. Son image de marque à l'étranger revêt donc une importance capitale, et c'est pourquoi un des éléments clés de la politique consiste à développer et promouvoir cette image.

M. le Président, lors du lancement de la politique touristique, nous avons rendu publique la toute nouvelle image de marque du Québec. Celle-ci communique avec force toute l'énergie, toute l'intensité et surtout toute l'émotion que le Québec et les Québécois dégagent et qui font vibrer les visiteurs des quatre coins du monde. Les visiteurs viennent ici pour partager avec nous un peu de cette passion qui nous anime et qui fait de leur séjour une expérience incontournable. C'est dans cette... perspective, pardon, que, de concert avec les membres du Forum de l'industrie touristique, le ministère du Tourisme a décidé de regrouper la promotion de l'offre québécoise en quatre grandes expériences touristiques: le Québec des grandes villes, le Québec du Saint-Laurent, le Québec de la villégiature, le Québec

grande nature. Cette nouvelle approche de commercialisation a l'avantage de simplifier la perception que les clientèles étrangères ont du Québec, de ses 21 régions touristiques et de ses différents produits porteurs. Les quatre expériences correspondent dans l'ensemble aux comportements de voyage de nos clientèles. Elles sont déclinées dans nos imprimés et outils promotionnels destinés aux marchés extérieurs, dans notre site Internet *bonjourquebec.com* et dans les stands de foires internationales auxquelles nous participons.

M. le Président, il y a plus. Ainsi, pour soutenir la croissance de l'ensemble des secteurs de l'industrie, la politique prévoit par ailleurs l'instauration de nouveaux cadres de partenariat adaptés aux nouvelles réalités. On sait que le marché du tourisme connaît une évolution très rapide, compte tenu notamment des changements démographiques, des technologies de l'information et de l'apparition de nouveaux marchés, tout en subissant d'importantes fluctuations liées à des événements hors de notre contrôle tel le SRAS. C'est pourquoi les destinations les plus performantes actuellement sont celles qui adoptent des approches permettant une adaptation rapide de leurs stratégies et de leurs produits. Une véritable synergie de l'ensemble des intervenants publics et privés doit donc être instaurée au Québec. C'est la raison pour laquelle la politique prévoit la création du Conseil des partenaires de l'industrie touristique conçu pour optimiser les initiatives de partenariat industrie-gouvernement et favoriser la convergence des investissements. Ce conseil sera le lieu d'une concertation continue et de l'élaboration de plans d'action conjoints permettant un développement plus efficace et mieux ciblé de notre offre touristique. Pour les régions, ce développement revêt une importance considérable dans la mesure où le tourisme y constitue un levier économique souvent déterminant.

Cette politique s'accompagne de soutien accru pour le développement du tourisme. Ainsi, une somme additionnelle de 5 millions de dollars découlant du dernier budget permettra de soutenir des projets structurants en région prenant appui sur des événements spéciaux et la mise en valeur d'attraits touristiques régionaux. Ces développements devront toutefois s'inscrire dans une perspective de durabilité et de renouvellement de ressources. De plus, un réaménagement du budget du ministère du Tourisme permettra de puiser, à même nos crédits, une somme de 5,5 millions de dollars pour assurer le démarrage des activités découlant de la nouvelle politique touristique. Enfin, le gouvernement du Québec sera réceptif à la mise en place d'un levier de promotion touristique permettant aux régions de se prévaloir d'une source de revenus autonomes et progressifs en relation directe avec l'évolution des tarifs d'hébergement. C'est pourquoi, M. le Président, notre gouvernement a ainsi décidé de répondre favorablement aux demandes des associations touristiques régionales désirant prélever à leur choix la taxe existante de 2 \$ par nuitée ou de se prévaloir de la possibilité de fixer à 3 % par nuitée d'hébergement la taxe spécifique pour favoriser le développement et la promotion de leurs produits.

À ce jour, 15 régions touristiques bénéficient de la taxe spécifique sur l'hébergement, permettant ainsi une injection de 20 millions de dollars en promotion, principalement sur le marché intra-Québec. À partir du

1^{er} juillet qui vient, la région des Laurentides deviendra la 16^e région à se prévaloir de cette disposition. L'implantation de cette nouvelle option permettra donc d'augmenter le total investi pour le développement et la promotion de la destination québécoise.

Enfin, la politique touristique du Québec que nous avons lancée couvre sept grands domaines d'intervention, tous, M. le Président, axés sur le respect du développement durable, à savoir un réseau permanent et performant de connaissances et de recherche; deuxièmement, une culture de la qualité axée sur un développement durable solidement implantée dans l'industrie touristique; des ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme; un accès facile à la destination, à ses régions et à ses produits; une gamme d'expériences attrayantes et des produits de qualité authentiques, durables et novateurs; une promotion dynamique et innovante vers les marchés les plus porteurs; un accueil compétent et chaleureux appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie. La politique comporte une vingtaine de mesures destinées à orienter précisément ces interventions et à en assurer le succès. Je suis, M. le Président, absolument convaincue que ces actions contribueront de façon significative à l'essor de l'industrie touristique et, par le fait même, à la prospérité du Québec. La nouvelle politique touristique permettra au Québec de relever les importants défis lancés par le tourisme international à l'aube du III^e millénaire. Elle est séduisante, imaginative, à l'image même de la destination qu'elle entend promouvoir à l'échelle de la planète.

J'estime que l'adoption de cette politique par notre gouvernement arrive à point nommé, c'est-à-dire à un moment où l'industrie touristique mondiale se remet d'une série d'événements qui ont entravé la progression constante qu'elle connaissait depuis les années d'après-guerre. L'industrie touristique est composée de nombreux secteurs d'activité très diversifiés, et il nous est apparu en effet impératif que les actions des entreprises soient mieux coordonnées et arrimées à celles du gouvernement dans ce domaine. La vision d'avenir de la politique est ambitieuse mais réalisable: faire en sorte que le tourisme devienne une source de richesse économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec dans le respect des principes de développement durable. À partir de maintenant, l'évolution de l'industrie touristique prend un nouvel essor. Nous avons démontré, par nos décisions et nos initiatives, que nous reconnaissons l'importance du tourisme pour le Québec.

À cet effet, les crédits octroyés au ministère du Tourisme, que nous nous apprêtons ici à examiner, en sont une autre affirmation. En effet, malgré le contexte budgétaire fort difficile dans lequel doit évoluer notre... évoluer, pardon, gouvernement et les compressions parfois sévères qui ont conséquemment dû être imposées à certains ministères, les crédits octroyés au Tourisme sont demeurés stables. Davantage, ils ont même légèrement augmenté, passant de 129 368 000 \$ à 138 000 647 \$. Cette variation de 9,3 millions de dollars est essentiellement due à une augmentation des crédits pour le soutien aux profits d'investissement, les travaux de rénovation du Centre des congrès de Québec et le financement de la dette à long terme du Palais des

congrès de Montréal. À cela évidemment ne pas perdre de vue les 5 millions des mesures budgétaires annoncées par mon collègue le ministre des Finances.

Avec la création du ministère du Tourisme, avec la nomination d'un ministre en titre au Tourisme, ces crédits supplémentaires, voilà là un message lancé à tous les intervenants de l'industrie, à savoir que nous entendons les appuyer avec tous les moyens dont nous disposons, dans le développement de ce secteur d'activité économique. Notre gouvernement a décidé de passer à l'action, et notre industrie touristique va briller parmi les meilleures au monde, grâce à l'effort concerté auquel nous invitons et convions tous les acteurs concernés. Merci de votre attention, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Donc, à vous, M. le porte-parole de l'opposition officielle en matière de développement régional et tourisme, M. le député de Drummond.

M. Normand Jutras

M. Jutras: Alors, merci, M. le Président, que je salue, Mme la ministre, les membres du personnel de son cabinet, Mmes et MM. les fonctionnaires, les collègues de chaque côté de la Chambre.

• (20 h 20) •

D'entrée de jeu, je veux dire que, lorsque, lors du dernier remaniement, l'annonce a été faite qu'un ministère du Tourisme était créé, j'ai reçu ça comme étant une bonne nouvelle parce que, durant les deux premières années du mandat libéral, le tourisme, on se demandait où il était, on se demandait qui s'en occupait. Et, quand on est obligé, à un moment donné, de se poser la question puis dire... le Tourisme, dans le cabinet?, en tout cas je pense que ce n'est pas de bon augure. Et j'ai donc reçu ça comme étant une très bonne nouvelle de voir qu'un ministère était donc créé avec une ministre en titre, une ministre rattachée à ce dossier-là et qui avait le mandat de promouvoir le tourisme au Québec. Et ça, je pense que les Québécois et Québécoises ne pouvaient accueillir cette nouvelle-là que comme étant une excellente nouvelle. Et cela mettait fin à une période de quelque deux ans où on avait senti un flottement, où on avait senti, là, comme je l'ai dit tantôt: Où est le Tourisme? Et pourtant, la ministre l'a bien dit, c'est un secteur important. Il y a des milliards de dollars dans ce secteur de notre économie. C'est présent dans toutes les régions du Québec, et il y a possibilité de faire beaucoup plus. Alors, je dis donc bravo à cette décision-là.

Évidemment, il y a deux ans à rattraper, mais la volonté est là, et espérons qu'effectivement le cap qu'on semble vouloir donner au tourisme au Québec, bien ce cap-là sera maintenu au cours des prochains mois, là, et jusqu'à la fin du mandat. Je le disais, cependant ça a créé de l'incertitude, ça a entraîné encore une fois un autre brassage de structures. Où s'en va le Tourisme? Avec qui? Qui en est responsable? Mais là, comme le disait l'attaché de presse de la ministre, là, il y a quelques semaines, lorsqu'il était interrogé sur le financement des ATR, les associations touristiques régionales, il dit: On est en train de construire un ministère. Bien, oui, O.K., on est en train de construire un ministère avec les inconvénients que cela comporte, mais je pense que le

tourisme, le secteur du tourisme méritait un ministre en titre et méritait un ministère comme tel.

La ministre nous a parlé de la politique du tourisme qu'elle a présentée il y a quelques semaines, il y a quelques jours. C'est une politique qui avait été promise en 2004, mais encore là je pense qu'en raison du flottement et de l'incertitude dans lesquels ce secteur-là se trouvait bien ça a été retardé. Et finalement la politique, après quelques six à sept mois de retard, enfin elle nous a été présentée. Mais la politique est présentée — je l'ai lue, je l'ai lue attentivement — mais ça suscite beaucoup d'interrogations, cette politique-là, et je pense que ça va être l'occasion, dans le cadre des crédits, des présents crédits, de clarifier des choses. Je vous dirais, M. le Président, que l'élément qui m'a le plus étonné dans la présentation de cette politique, c'est de voir qu'on nous dit, qu'on écrit, dans la politique, que les recettes touristiques, au Québec, en 2003, étaient de 9 milliards de dollars, et là on se fixe un objectif pour 2010, rien de moins, pour 2010 de 13 milliards de dollars. Mais là, M. le Président, c'est sans échéancier, sans plan. Là, j'ai entendu la ministre — on a eu un peu de précisions, là — qui nous a dit, dans ses remarques préliminaires, qu'elle espérait des recettes de l'ordre de 10 milliards en 2005. Ça veut donc dire que, sur les deux dernières années, possiblement les recettes touristiques, au Québec, seraient passées de l'ordre de 9 milliards à 10 milliards de dollars.

Mais, je le dis et je le répète, on fait des projections: 13 milliards en 2010 mais sans échéancier, sans plan de travail. Est-ce qu'on prévoit des objectifs annuels à rencontrer? Ou on se dit: Bon, bien, là, on verra dans le temps comme dans le temps et on pourra toujours dire, rendus en 2009, si on est encore seulement à 10 ou 11 milliards, bien, écoutez, il reste encore un an, il reste encore 2010. Alors, c'est pour ça que, quand je vois une politique qui nous est présentée de cette façon-là, sans plan de travail plus précis, sans objectif plus précis, sans nous dire où est-ce qu'on s'en va et ce qu'on veut atteindre année après année, je me suis dit: Bien, là, est-ce qu'on est sérieux? Qu'est-ce qu'on veut faire au juste? Et on se laisse finalement toutes les portes ouvertes en se disant: Bien là il nous restera toujours du temps pour dire que l'objectif pourra être éventuellement rencontré.

Alors, j'espère que la ministre, dans le cadre de l'étude des présents crédits, pourra répondre à nos questions et nous dire: Bien, voici l'objectif que je me suis fixé. Elle semble en avoir un pour 2005, mais qu'est-ce qu'il en est pour 2006? Qu'est-ce qu'il en est pour 2007? Parce que, là, on parle de 2010, M. le Président, nous sommes en 2005. La même chose au niveau de la création des emplois. On nous parle de 38 000 emplois, et c'est comme ça, là, le chiffre nous arrive, là, comme un cheveu sur la soupe: 38 000 nouveaux emplois, mais encore là c'est pour 2010, donc dans cinq ans. Mais c'est quoi, l'échéancier? C'est quoi, l'objectif annuel? Est-ce que c'est sur cinq ans, donc on divise 38 000 par cinq ou on va partir lentement, puis ce sera 35 000 la dernière année? En tout cas, on verra ce que la ministre nous dira au niveau de sa politique, mais la ministre a beau nous dire que c'est une belle politique, moi, je suis un gars pratique et j'aime savoir où est-ce qu'on s'en va puis c'est quoi, l'échéancier, puis ça va être

quoi, la méthode de travail, pour qu'on puisse savoir effectivement, à un moment donné: Bien, là, ça ne marche pas, puis il faut prendre les bouchées doubles ou: Ça va très bien, puis bravo, puis applaudissons, puis même l'objectif de 13 milliards n'était pas réaliste, puis on va se rendre à 15 milliards ou 20 milliards.

Alors, en tout cas, je vous dirais, M. le Président, qu'il m'apparaît qu'il y a là un flou artistique que j'espère que la ministre saura dissiper au cours du présent exercice. La ministre nous parle aussi — puis on le voyait annoncé, là, dans cette politique du tourisme qui nous a été présentée — de la taxe d'hébergement, là, qui va changer de formule. Et là aussi, M. le Président, mais, quoique, ça, on semble avoir plus de données, qu'est-ce que l'on prévoit à ce niveau-là? Où est-ce qu'on s'en va aussi avec ça? Et finalement est-ce que c'est encore une augmentation de taxe pour une augmentation de taxe? Parce que, quand on fait la liste, M. le Président, l'une après l'autre, de ces augmentations de taxe, que l'on parle de garderies, que l'on parle de transport en commun, que l'on parle d'assurance médicaments, que l'on parle de taxes scolaires, que l'on parle d'immatriculation, que l'on parle de permis de conduire, ça n'arrête plus, et tout ça pour en venir à quoi? Est-ce que c'est pour en venir finalement à des baisses d'impôt qu'on nous a promises puis que finalement, là, on va peut-être avoir 0,25 \$ par semaine bientôt, là, à partir du 1er janvier prochain?

Mais la ministre nous dit: Bon, bien, c'est une volonté, c'est un voeu du milieu. Je veux bien, mais est-ce que par ailleurs, derrière ça, se cache une volonté d'aller chercher des revenus supplémentaires, puis dire après: «Bien, là, nous, avec ces revenus supplémentaires là, bien ça nous permet de nous retirer davantage de l'industrie touristique»? J'espère que ce n'est pas ça que la ministre a en tête, mais ce sera l'occasion de dissiper le malentendu si malentendu il y a, là. C'est peut-être moi qui suis sur une mauvaise piste, et tant mieux si je suis sur une mauvaise piste. J'espère que la ministre va dire: Non, ce n'est pas ça, et voici où on s'en va avec cette taxe-là. Mais ça m'apparaît, M. le Président, être encore une augmentation à laquelle seront confrontés les Québécois et Québécoises, là, dans leur vie de tous les jours et seront confrontés aussi les touristes qui viendront au Québec.

Ce qui n'est pas clair aussi dans les crédits, bon, la ministre nous parle d'une augmentation des crédits. Par contre, de ce que je comprends des chiffres, ce serait une baisse des montants alloués au tourisme par rapport aux dépenses de la dernière année. Alors, là, il faudra voir qu'est-ce qu'il en est exactement, mais il faudra voir aussi combien cet exercice-là finalement, encore une fois, de brassage de structures, puis de changement de pancartes, puis de changement de papier à lettre, puis de changement de cartes d'affaires aura coûté. Ça, l'organisation du ministère, comme le disait l'attaché de presse du ministre, on ne sait pas combien ça a coûté, mais c'est certain qu'en plus du retard que l'industrie du tourisme aura vécu, là, à cause de ce brassage de structures là, c'est certain qu'il y aura eu des coûts à cela, et encore une fois, bien, il faudra se demander à quoi aura servi ce brassage de structures.

• (20 h 30) •

Et ce que ce brassage de structures aussi aura, est-ce qu'il n'aura pas entraîné la diminution ou le retard

de la promotion touristique du Québec? Parce qu'au moment où on se parle la promotion touristique du Québec, alors qu'on voit que d'autres États voisins sont déjà en promotion, en tout cas la promotion touristique du Québec, là, je ne sais pas si elle s'en vient, je ne sais pas quelle nature elle aura cette année, mais on est rendus, M. le Président, le 25 mai, et il faudrait donc que ça se mette en branle le plus rapidement possible, qu'on nous fasse savoir quels seront les crédits qui seront accordés à cette promotion du tourisme pour qu'on puisse savoir, M. le Président, quand la ministre nous dit qu'elle veut promouvoir l'industrie touristique du Québec, bien est-ce que les argentés vont accompagner ce désir de promotion qu'a la ministre.

Il y a aussi, M. le Président, la question des ententes avec les associations touristiques régionales, et on a vu que l'échéance de l'entente avec les associations touristiques qui était pour une période de trois ans, ça s'est terminé, là, ces dernières semaines. Ce n'est pas renouvelé. La ministre a envoyé un chèque pour calmer le jeu, et là on parle d'une période d'une année. Mais quelles sont les intentions de la ministre par rapport aux associations touristiques régionales? Parce que, nous, quand on avait conclu une entente de trois ans, c'était pour permettre à ces organismes-là de mieux planifier l'organisation touristique dans toutes les régions du Québec. Et là qu'est-ce qui motive la ministre, là, de ne pas aller de l'avant, de dire: «Bon, bien, là, je le fais d'une façon temporaire, j'envoie un chèque qui couvre 60 %, qui couvre juste 60 % de la première année, et on s'enlève donc pour un an»? Pourquoi ce flottement-là? Est-ce que c'est parce que la ministre ne croit pas dans les associations touristiques régionales? A-t-elle l'intention, au cours de la présente année, de leur faire savoir que leur fin est arrivée puis qu'elle a en tête autre chose?

Moi, je pense qu'il va falloir que la ministre mette les cartes sur table et qu'elle dise aux gens: Voici quelles sont mes intentions par rapport aux associations touristiques régionales, plutôt que ces gens-là, qui sont dévoués à la cause du tourisme, qui sont implantés dans toutes les régions du Québec et qui se consacrent à la promotion du tourisme au Québec, tu sais, avec force, puis avec conviction, puis avec coeur, bien, quand ils se retrouvent avec l'argent qui n'arrive pas ou qui arrive de façon incertaine, bien on peut comprendre que ces gens-là se posent des questions et sont inquiets. C'est normal. Alors, j'espère que la ministre va profiter de l'occasion des présents crédits pour clarifier cette situation-là. Mais on voyait aussi, M. le Président, à même cet exemple-là, à partir de cet exemple-là, les conséquences que créait le retard du dépôt des crédits par le gouvernement. On l'a dit, ça faisait 65 ans que ce n'était pas arrivé, mais les ATR, c'était un très bel exemple de l'inquiétude qui était soulevée dans ce milieu-là. Mais, dans nombre d'autres milieux, dans nombre d'autres secteurs, cette même inquiétude s'est vécue de la même façon.

Ce qu'il va falloir que la ministre nous dise aussi — elle semble bien fière de sa politique — mais est-ce que l'argent est là? Elle nous parle d'un montant de 5 millions, puis là, le 5 millions, on a un peu de la difficulté à le rattacher à quoi, là. Mais, s'il faut comprendre que pour la mise en oeuvre de la politique c'est seulement 5 millions de dollars, bien, là, ça ne marchera pas, là. Ou en tout cas je peux bien comprendre qu'on va

nous dire: Petit train va loin, là, mais je pense que le train, pour moi il n'ira pas loin, là, si c'est juste ça que la ministre a réussi à aller chercher pour la mise en oeuvre de sa politique. Et encore là, M. le Président, on nage dans le flou, on est en eau trouble, là, on ne sait pas au juste qu'est-ce qui arrive.

Alors, la ministre m'assurait de sa collaboration. Je l'assure aussi de ma collaboration, M. le Président, mais il va falloir que les faits soient clarifiés et il va falloir que, si on nous parle de développement touristique du Québec et de promotion touristique du Québec, bien que l'argent soit au rendez-vous, et que la volonté soit au rendez-vous, et que la collaboration à tous les niveaux soit au rendez-vous. Mais le ministère vient de se construire, c'est parti, alors on va donc voir comment ça va fonctionner.

Et, M. le Président, je mettrai fin sans plus tarder à mes remarques préliminaires pour immédiatement poser des premières questions.

Le Président (M. Bachand): Donc, est-ce qu'il y a d'autres collègues qui désirent se prévaloir de la période de remarques préliminaires? Non? Aucun des collègues? Du côté de l'opposition non plus?

Discussion générale

Donc, je comprends bien que, la période de remarques préliminaires étant terminée, je vais vous permettre de poser vos questions, M. le député, porte-parole de l'opposition officielle, pour un bloc de 20 minutes. Allez-y, M. le député de Drummond.

Financement de la politique touristique

M. Jutras: Bon. Alors, pour avoir examiné les crédits du ministère, je comprends qu'il y a un montant, là. On voit, là, au volume III, page 182, que Tourisme Québec, ça représente, dans l'enveloppe du ministère, ça représente 39 %, et, de ce que je comprends des crédits, à Tourisme Québec est dévolue somme toute la somme de 54 millions de dollars.

Alors, par rapport à ce 54 millions là, je veux savoir deux choses. D'abord, effectivement, la structuration ou l'organisation du ministère, là — comme le dit l'attaché de presse de la ministre, là, à savoir qu'on construit un ministère, ça a été sa déclaration comme telle — combien ça a coûté, ça? Combien ça a coûté? Le coût de cette structure-là — mais là il la fallait, là — mais le coût de cette structure-là, dans le cas présent, a coûté combien? Et est-ce que la construction du ministère, pour reprendre l'expression qui a été utilisée, est terminée? Alors ça, ce sera ma première question.

Ma deuxième question — puis la ministre y a fait référence, a parlé du 5 millions qui a été annoncé par le ministre des Finances dans le dernier budget — alors le 5 millions, est-ce qu'il est compris dans le 54 millions de Tourisme Québec, ou il est ailleurs, ou si c'est un ajout qui s'en vient, là? On ne le sait pas au juste. Puis je repose la question à laquelle j'ai fait référence dans mes remarques préliminaires: Est-ce que c'est le montant dont elle dispose pour la mise en oeuvre de sa politique?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, M. le Président. D'entrée de jeu, M. le Président, permettez-moi, à tout le moins, de faire certaines rectifications à ce que mon collègue le député de Drummond a dit dans ses remarques préliminaires. Ça me paraît injuste que de prétendre que le tourisme a été deux ans, dans les limbes, parce qu'il n'y avait pas de ministre en titre. M. le Président, je ne peux pas accepter ça parce qu'il y a un travail énorme qui s'est fait. Si effectivement le premier ministre du Québec a décidé de nommer, de créer un véritable ministère du Tourisme, c'est parce qu'il y a du travail avant qui avait été fait. Et sincèrement, M. le Président, le travail de ma collègue la députée de Bonaventure a été incroyable. Il faut aller, sur le terrain, rencontrer les partenaires du tourisme pour comprendre à quel point cette femme, avec les partenaires de l'industrie, a travaillé fort pour amener à la création d'un ministère et amener, M. le Président, à une politique du tourisme.

Une autre précision que je dois vous faire, M. le Président — et ça fait quelques fois que je l'entends de la bouche du député de Drummond et ça fait quelques fois que je lui dis qu'il est dans l'erreur, alors cette fois-ci je pense que c'est la bonne fois, je vais lui dire — quand il prétend que cette politique a été annoncée avec des mois de retard, c'est tout à fait faux. Ce n'est pas comme ça que ça s'est passé, M. le Président. Il faut voir. Et ça, je comprends que, du côté de l'opposition, on a de la misère avec ça, de penser que, nous, on est capables de travailler avec nos partenaires. Et c'est ce qu'on a fait pendant plusieurs mois, pendant près d'un an, M. le Président. Il y a eu six forums de tenus à travers le Québec, où étaient présents, à ces forums, 41 représentants de diverses associations qui ont travaillé, M. le Président. Je le répète, ils ont travaillé fort pour mettre en oeuvre le cadre d'une politique touristique. Alors, ce n'est pas ma politique du tourisme, c'est la politique du tourisme des partenaires aussi, M. le Président, parce que c'est le résultat d'un travail concerté d'hommes et de femmes, pendant plusieurs mois, qui ont fait en sorte qu'on ait pu évidemment lancer cette politique le 5 mai dernier.

● (20 h 40) ●

Alors, j'espère, M. le Président, de ne plus jamais entendre, de la bouche du député de Drummond, que cette politique-là a tardé. C'est tout à fait faux. Je ne sais pas où il a pris ça, mais sincèrement ce n'est pas comme ça que ça s'est passé. Et, je vous dirais, s'il était venu aux Assises annuelles du tourisme, le 6 mai dernier, il aurait pu constater à quel point cette politique-là a été bien reçue par les gens de l'industrie, qui la souhaitent, M. le Président.

Pour répondre à la deuxième question de mon collègue le député de Drummond, à savoir si le 5 millions de mesure budgétaire annoncé par mon collègue Michel Audet était la seule mesure pour financer la politique sur le tourisme, manifestement, non, M. le Président. Je vous ai aussi parlé qu'on travaille avec nos partenaires pour l'élaboration, avoir une nouvelle source de financement qui est effectivement la taxe d'hébergement. Rappeler à mon collègue d'où ça vient, cette taxe d'hébergement. D'abord, lui dire que cette taxe-là a été mise sur pied initialement par un gouvernement du Parti québécois en 1998, si je ne m'abuse, et c'est une taxe d'hébergement de 2 \$ de la nuitée, qui est effectivement

facultative. Il faut qu'à l'intérieur de chacune des régions touristiques il y ait une volonté qui est validée par une consultation, à savoir si l'Association des hôteliers, qui sont les principaux concernés, on en conviendra, veut ou non appliquer cette taxe de 2 \$. Alors, ce que, nous, on a fait pour permettre évidemment, avoir une autre source, une meilleure source de financement pour nos partenaires touristiques, entre autres Tourisme Montréal qui demande, depuis plusieurs années, de pouvoir majorer la taxe de 2 \$ à 3 %, ça nous permettrait évidemment d'avoir des revenus, à Tourisme Montréal, d'avoir des revenus supplémentaires pour faire la promotion du tourisme.

Il faut voir, M. le Président, que le tourisme qui provient de l'extérieur du Québec et qui se rend à Montréal, c'est près de 63 %, c'est du tourisme de l'extérieur, et Montréal était, il y a quelques années, la première destination touristique au Canada. Et, quand les autres villes comme Toronto, Ottawa, Vancouver, Calgary ont mis sur pied la taxe d'hébergement à 3 % pour certains, 4 % pour d'autres, M. le Président, Montréal a perdu sa première destination comme destination touristique au Canada. Montréal n'est plus la principale porte d'entrée du tourisme du Canada, et c'est ce qu'on veut changer, M. le Président. Et on a l'ambition, on a l'ambition de penser qu'effectivement, lorsqu'on va pouvoir permettre à Montréal de reprendre sa position, la tête du peloton, comme elle doit l'être, M. le Président, nous avons l'ambition de penser que les touristes qui vont venir à Montréal, qui vont séjourner à Montréal, bien, au lieu de s'en aller à Niagara Falls, après leur séjour à Montréal, bien ils vont aller dans les Laurentides, vont aller dans la région de la Montérégie, dans l'Estrie, voire même peut-être au Saguenay—Lac-Saint-Jean, hein, peut-être. Je le souhaite en tout cas. C'est dans ce sens-là que, nous, nous travaillons, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Je vais devoir vous interrompre pour donner la chance au député de Drummond de poser des questions. M. le député.

Estimation des revenus générés par l'application de la taxe sur l'hébergement

M. Jutras: Bien, c'est l'occasion, les crédits, de clarifier des situations ou des clarifier des imbroglios. J'ai remarqué qu'effectivement, quand je parle du retard de la politique touristique, la ministre, l'autre jour, en période de questions, je l'ai entendue et je la voyais sursauter et réagir. Puis je n'ai pas rêvé ça, moi, là, là, si je dis ça, là. Je vais référer la ministre à l'écrit sur lequel je me base pour dire ça. L'étude des crédits 2004-2005, question 96, État d'avancement de la politique québécoise de développement touristique, la démarche et la réponse, la réponse: «La démarche d'élaboration de la politique touristique a été convenue avec le Forum de l'industrie touristique, le 7 novembre 2003. Les principales étapes d'élaboration sont les suivantes: identification des besoins du secteur touristique, janvier 2004; identification des propositions d'orientation, mars 2004; identification des modes d'organisation et de financement, juin 2004; élaboration du projet de politique,

juillet, août 2004; présentation du projet de politique au Conseil des ministres pour approbation, septembre 2004; mise en oeuvre, automne 2004.»

C'est là que j'ai pris ça, moi. Je n'ai pas rêvé ça un matin, là. Je me suis basé en préparant les crédits, j'ai regardé puis j'ai dit: Bon, bien, effectivement, il y a retard là. Alors, c'est là que j'ai pris ça et puis c'est une réponse qui émane de la ministre déléguée de l'époque, là. Elle a fait un excellent travail. Alors, c'était sa réponse concernant la présentation de cette politique-là. Première chose. C'est bon de se parler, n'est-ce pas? Voyez-vous, on clarifie les situations.

Alors, maintenant, je repose la question: le 5 millions. Je comprends que le 5 millions annoncé par le ministre des Finances, ce montant-là est dévolu à la mise en oeuvre de la politique touristique. Et je vous posais la question: Est-ce qu'il y a d'autres montants? La ministre me dit non, et il y a d'autres montants. Et elle me parle de la taxe d'hébergement. Alors, est-ce que je dois comprendre que pour la mise en oeuvre de la politique il y a 5 millions et il y a la taxe d'hébergement? Et, la taxe d'hébergement, la ministre prévoit quoi comme augmentation des revenus qui vont s'ensuivre, là? Elle nous a dit, dans ses remarques préliminaires, qu'il y avait présentement 20 millions. Alors, elle prévoit quoi comme augmentation à ce chapitre?

Financement de la politique touristique (suite)

Et est-ce qu'il y aura d'autres argents qui vont lui être dévolus pour la mise en oeuvre de sa politique?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, M. le Président. Alors, je le répète encore une fois et je voudrais que le député de Drummond m'écoute et m'entende bien quand je lui dis. Et je sursaute, c'est vrai. Quand il dit que la clientèle, que les partenaires attendaient la politique touristique, M. le Président, je réitère que le député de Drummond est dans l'erreur. Cette politique, M. le Président, a été travaillée de concert avec nos partenaires. Cela a fait l'objet de six forums, M. le Président, six forums.

Alors, les travaux qui ont été faits, ce ne sont pas des travaux, M. le Président, qui ont duré une heure ou deux, sur un coin d'un bureau, ça a été des journées entières, M. le Président, et faire — je ne sais pas si vous voyez tout le travail qui a été fait, là — faire en sorte de faire asseoir, autour d'une même table, toutes sortes de représentants de partout de l'industrie touristique. Il y avait des associations de vélo, il y avait les ATR, il y avait Tourisme Montréal, Tourisme Québec, et vous savez que ce n'est pas toujours évident de faire asseoir tout ce beau monde autour d'une même table et faire en sorte de travailler avec eux, qu'ils s'élèvent au-dessus de leur secteur d'activité, pour se doter d'un cadre d'ensemble. Ça a été un grand travail qui a été fait, et je dois souligner le travail remarquable de ma collègue la députée de Bonaventure. Et évidemment les travaux étaient coprésidés par le président de la Table des ATR, M. Jocelyn Carrier, que je salue aussi, M. le Président.

Et il faut bien comprendre. Et ça, je comprends que le député de Drummond ait de la misère avec ça. Ce n'est pas souvent... Leur gouvernement n'avait pas

l'habitude de faire cela, de travailler avec les partenaires. Nous, on le fait. Nous, on fait confiance à l'intelligence des hommes et des femmes du Québec, puis on le fait, puis on travaille ensemble, et on est d'avis que ça va donner des résultats.

Pour en venir à la question plus précise concernant le financement de la politique, alors il faut voir, M. le Président, qu'il y a évidemment le 5 millions qui était prévu, pas comme mesure budgétaire, pour des projets de développement en région, des projets de développement structurants et durables, M. le Président. On a travaillé beaucoup par le passé, dans les régions du Québec, à faire en sorte que notre infrastructure touristique s'améliore, qu'on puisse avoir une meilleure offre touristique au Québec. Ça, on a travaillé beaucoup par le passé, au Québec. maintenant on est à l'heure de faire du développement durable, avoir des projets structurants en région, genre — on en a un peu partout, chacun dans nos régions — genre les grandes croisières en eaux froides au Saguenay—Lac-Saint-Jean, genre le développement du Canal Soulanges. Enfin, il y a plusieurs gros dossiers qui sont sur la table. Alors, pour le financement de ces grands dossiers là qui font partie de notre politique, on travaille, parce que, nous, on ne travaille pas en silo, on travaille avec le ministère du Développement économique, on travaille avec les Affaires municipales, on travaille avec l'ensemble de nos collègues.

Effectivement, dans les grands projets structurants, il y a des projets d'immobilisations qu'on évalue, juste pour la première année, aux alentours de 12,5 millions de dollars. On est à finaliser les ententes pour avoir les enveloppes réservées au ministère de mon collègue du Développement économique, le ministre Béchard, pour avoir une enveloppe. Et il y a une entente de principe qui est intervenue entre les ministres. La même chose au niveau des dossiers d'infrastructures, il y a un volet d'investissement en récréotouristique avec ma collègue la députée de Bonaventure, ministre des Affaires municipales. Alors, on parle de 12,5 millions de dollars.

Estimation des revenus générés par l'application de la taxe sur l'hébergement (suite)

On pense aussi, M. le Président, à l'augmentation que pourrait générer — parce que je le dis, je le répète — la taxe d'hébergement qui pourrait passer de 2 \$ à 3 %. C'est une taxe qui est volontaire, ça vient de la volonté des gens du milieu.

● (20 h 50) ●

Alors, si tant est que Montréal, qui le souhaitait, qui désire l'avoir, demande au ministre des Finances de majorer la taxe de 2 \$ à 3 %, on prévoit, juste pour la première année, M. le Président, des revenus supplémentaires de l'ordre de 8 millions de dollars.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député de Drummond.

M. Jutras: Si la ministre veut qu'on se comprenne, il va falloir qu'on s'écoute. Moi, je n'ai pas parlé de l'implication des intervenants touristiques dans l'élaboration de la politique, ce que je dis, c'est que la

politique est arrivée en retard par rapport à l'échéancier prévu. Et la réponse à la question 96 de l'année dernière est bien claire à ce sujet-là: automne 2004. Elle a été présentée, la politique, en mai 2005, ça veut dire donc que c'est un retard de l'ordre de six à huit mois.

Mais je repose mes questions, là. Si on veut qu'on se comprenne, il va falloir qu'il y ait des réponses. J'ai le 5 millions. J'ai parlé de la taxe d'hébergement. Vous devez avoir des études qui vous disent: Bien, on peut prévoir une augmentation au niveau de la taxe d'hébergement qui rapporte présentement quelque chose comme 20 millions. Ça va rapporter quoi? Est-ce que je dois comprendre que vous n'êtes pas en mesure de répondre à cette question-là? Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à cette question-là, dites: Je ne suis pas en mesure de répondre à la question. Ça se dit, ça. Et par ailleurs je repose mon autre question: Est-ce que vous avez d'autres sources de revenus qui sont prévues pour la mise en application de la politique?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: La soirée va être longue, M. le Président. Je n'ai pas l'impression que mon collègue d'en face m'écoute. Je le répète, si Montréal désire effectivement faire passer sa taxe d'hébergement de 2 \$ la nuitée à 3 %, M. le Président, on prévoit, selon les estimations et faites par Tourisme Montréal et faites par le ministère du Tourisme, une augmentation de revenus, juste pour Montréal, de 8 millions de dollars, M. le Président.

M. le Président, s'il faut qu'on répète toujours trois fois la même réponse, on va avoir une longue soirée. Par ailleurs, je répète aussi à mon collègue que, dans notre politique touristique, on parle de développement durable, on parle de développer de l'offre touristique sur le territoire du Québec. Ça passe par de l'infrastructure, des dossiers d'infrastructures majeures. J'en ai cité des exemples et je peux en citer d'autres. Il y a Le Massif Saint-François, il y a d'autres exemples qui sont des dossiers récréotouristiques importants qui vont créer de l'achalandage, créer une offre touristique diversifiée sur le territoire. Les crédits pour supporter ces projets, M. le Président, sont des crédits qu'on retrouve parce que le gouvernement du Québec ne travaille pas en silo. En tout cas, on ne souhaite plus le faire. On souhaite évidemment, mes collègues du Conseil des ministres, travailler ensemble. Quand on parle de développement économique chez nous, au gouvernement du Québec, on pense que c'est l'affaire de plusieurs personnes, que c'est l'affaire du ministère de Développement économique, que c'est l'affaire des Finances, que c'est l'affaire des Affaires municipales, que c'est l'affaire du ministère de l'Agriculture. C'est plusieurs intervenants qui sont appelés pour les projets d'infrastructures touristiques, M. le Président, on le sait.

Ma collègue la députée de Bonaventure et ministre des Affaires municipales a convenu une entente, avec le gouvernement fédéral, sur le dossier des infrastructures. Il y a un volet important pour des projets de développement en récréotouristique, M. le Président. Par ailleurs, je vous l'ai dit, avec mon collègue du ministère du Développement économique, mon collègue Claude Béchard, nous avons une entente effectivement pour

réserver une partie de son enveloppe pour des volets, pour des projets à saveur récréotouristique, M. le Président. C'est de cette façon qu'on va pouvoir évidemment travailler de concert avec les ententes des collègues pour se doter d'infrastructures et permettre le développement de cette industrie sur le territoire.

Au Québec, il y a des régions comme la région des Laurentides, Montréal, Québec et la Montérégie. Dans les autres régions du Québec, on a un potentiel incroyable — incroyable — pour le développement de l'industrie, M. le Président, mais cependant nos partenaires ont besoin qu'on les soutienne dans des projets structurants et à caractère durable, M. le Président. Et c'est de cette façon qu'on veut le faire. Je rappellerai aussi — et je pense que, ça, on n'en parle pas assez — c'est qu'avec les collègues, dans notre nouvelle politique, il y a un aspect fort important pour mon gouvernement, c'est évidemment le Conseil des partenaires. Avec le Conseil des partenaires, on pourra évidemment se doter aussi de nouvelles façons pour améliorer l'offre touristique au Québec.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député, en deux minutes.

M. Jutras: En deux minutes. Bien, j'ai eu en partie réponse, là. Elle nous parle d'une augmentation possible de 8 millions pour la taxe d'hébergement pour Montréal. Est-ce qu'il y a des projections qui sont faites pour le reste du Québec au niveau de cette augmentation de la taxe d'hébergement?

Le Président (M. Bachand): En 30 secondes, Mme la ministre.

Mme Gauthier: Juste vous dire que la modification de la taxe d'hébergement de 2 \$ à 3 %, ça a été demandé principalement, au moment où on se parle, M. le Président, ça a été demandé par Tourisme Montréal et Laval. J'ai en main — c'est tout récent, c'est le 25 mai 2005, 19 h 59 — un fax de Tourisme Montréal qui pense évidemment que l'augmentation de la taxe de 3 %, c'est 100 millions de dollars investis sur cinq ans, dans le tourisme montréalais, qui pourront être créés et générés par cette nouvelle taxe, M. le Président. Je le répète, ce ne seront pas de nouvelles taxes pour les Québécois et les Québécoises. On vise le tourisme étranger. Montréal, c'est un tourisme étranger, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci. Donc, ça conclut le... le bloc, pardon. On pourra revenir à M. le député de Drummond. Donc, je vais favoriser le député de Marguerite-D'Youville. M. le député, allez-y.

Stratégie de promotion de l'industrie touristique

M. Moreau: Alors, merci, M. le Président. J'aimerais à mon tour souhaiter la bienvenue à Mme la ministre du Tourisme et lui dire toute l'appréciation que ses collègues lui portent dans les fonctions qu'elle a déjà occupées, dans les fonctions qu'elle occupe maintenant, et je pense qu'il y a tout lieu, M. le Président, de se réjouir de la création d'un ministère spécifiquement dédié au tourisme.

Vous avez, dans vos remarques préliminaires, M. le Président, suggéré à ceux qui participent à cette commission parlementaire pour l'étude des crédits de mettre de côté la partisanerie et vous avez suggéré un esprit de collaboration. Je note que notre collègue le député de Drummond a offert sa collaboration à la toute fin de ses remarques préliminaires, ce qui m'a rassuré un peu parce que, vous savez, je sais qu'il est juriste de formation, et on a tendance parfois à faire de très longs préambules, et le danger des longs préambules, c'est parfois de se contredire dans ce que l'on affirme et de dire une chose et son contraire. Et j'ai pris au passage deux éléments de citation des remarques préliminaires de mon collègue le député de Drummond qui d'une part nous dit que le tourisme méritait un ministre en titre et qui, juste un peu plus loin dans ses remarques préliminaires, nous parle de brassage de structures et de changements de pancartes. Alors, il faudrait savoir si de fait il estime que la création d'un ministère dédié spécifiquement au tourisme est une bonne chose ou si au contraire il estime que c'est strictement un brassage de structures et de pancartes.

D'ailleurs, toujours dans ses remarques préliminaires, lorsqu'il nous dit que: Écoutez, il y a eu un flottement pendant deux ans, je pense qu'à cet égard la ministre a répondu de façon éloquente, en disant que, dans les deux premières années du mandat, la députée de Bonaventure, qui était ministre déléguée au Tourisme, a fait un travail remarquable qui, à l'ultime limite, a conduit à la création du ministère du Tourisme. Et à cet égard je pense qu'on doit féliciter la députée de Bonaventure et le premier ministre qui a eu l'idée d'implanter un ministère voué spécifiquement au tourisme et je pense que le député de Drummond devrait se joindre à ces remarques pour féliciter le gouvernement pour l'avoir fait.

Et, quand il nous dit qu'en réalité il y a un rattrapage de deux ans, dans les faits ce n'est pas ça. Lorsque le gouvernement auquel nous appartenons est arrivé au pouvoir, ce qu'il y avait, c'était un rattrapage de neuf ans parce que le gouvernement précédent n'en avait jamais créé, de ministère voué spécifiquement à la promotion du développement touristique. Dans les faits, je crois que le dernier ministre en titre du Tourisme, c'était M. Léger et que ce ministère-là a disparu, là, au cours des années quatre-vingt.

● (21 heures) ●

Alors, en réalité, moi, je pense qu'on doit voir l'arrivée du ministère du Tourisme comme étant une excellente nouvelle. D'ailleurs, dans un document, le document qui est intitulé *Vers un tourisme durable*, Politique touristique du Québec, on se rend compte, déjà dans le préambule, de l'importance de l'industrie du tourisme. «L'industrie touristique constitue une des principaux moteurs de développement économique au Québec. Ce sont 133 500 emplois directs et des retombées de plus de 9 milliards de dollars en 2004.» Et je pense qu'à ce moment-là on doit plutôt féliciter et avoir un esprit d'ouverture lorsqu'on voit l'initiative qui a amené à la création d'un ministère propre au tourisme.

Ce que j'aimerais savoir de vous, Mme la ministre, c'est: effectivement rassurez-vous et dites-moi que cette compréhension-là est la bonne. Ce que je comprends, c'est qu'à titre de ministre du Tourisme,

vous agirez à titre de maître d'oeuvre de la promotion de l'industrie touristique au Québec et que vous agirez également dans un esprit de collaboration, avec les autres ministères et non pas fonctionner en silo, pour la réalisation des grandes infrastructures du Québec. Est-ce que c'est ce que nous devons comprendre?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, absolument, vous avez parfaitement compris. Parce que, le développement économique des régions, vous savez, et mon collègue le sait très bien, comme gouvernement, on s'est donné une vision, on a voulu recentrer le gouvernement du Québec sur ses missions essentielles évidemment qui sont: la santé — notre priorité numéro un; l'éducation et la prospérité économique du Québec et de ses régions. Et, quand on parle de prospérité économique du Québec et de ses régions, évidemment ça interpelle plusieurs ministères de notre gouvernement, entre autres le ministère du Tourisme maintenant.

Alors, évidemment, pour des dossiers d'infrastructures touristiques — c'est comme ça que, moi, je les appelle au ministère — ça va demander la participation comme on le faisait avant, lorsque c'était un ministre délégué. C'est le MDER qui pilotait ce genre de dossier là, maintenant, le ministère du Tourisme qui va rapatrier les grands dossiers de développement touristique au Québec. Mais on le fait en partenariat avec évidemment le ministère de Développement économique. On a besoin d'Investissement Québec, c'est incontournable. On va avoir besoin évidemment du fonds d'infrastructures Canada-Québec. On a un volet récréotouristique important, alors on va demander l'aide de notre collègue qui nous a assurés de son entière collaboration. C'est comme ça qu'on va pouvoir.

Et d'ailleurs je voudrais vous dire aussi que ça va au-delà de ça. Quand on parle de développement de l'industrie touristique, il faudrait toujours penser dans nos actions — en transport, par exemple, lorsqu'on fait une route: Est-ce qu'on peut penser à un volet touristique? Quand on fait des infrastructures de routes — entre autres, il y en a, on a des grands projets qui sont sur la table — c'est évidemment pour permettre aux régions du Québec d'avoir des accès à ces régions-là avec les grands centres. Alors, c'est cette vision globale de tout le développement économique qui nous interpelle certainement.

Le Président (M. Bachand): Mme la députée de... Non, faites-moi des petits signes, messieurs mesdames. M. le député de Roberval.

M. Blackburn: Je m'excuse, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Non, non, allez-y, il n'y a pas de faute.

M. Blackburn: Merci. D'abord, j'aimerais saluer de façon particulière notre ministre du Tourisme, qui est en même temps la ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler et je suis convaincu que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, grâce bien sûr à

son travail et à l'ensemble du travail du gouvernement du Québec, peut profiter bien sûr d'une poussée, je dirais, d'une poussée d'adrénaline nouvelle suite aux changements du gouvernement.

J'aimerais faire profiter, M. le Président, si vous me le permettez, le député de Drummond d'un document, qui est extrêmement important, qui s'appelle *Briller parmi les meilleurs — la vision et les priorités d'action du gouvernement du Québec*. À la page 149, par rapport bien sûr au développement régional et rural pour rendre les régions plus prospères, il y a une définition à l'intérieur de ce document, M. le Président, qui vaut la peine d'être citée, qui va être le préambule, je dirais, à la question que je vais apporter à la ministre du Tourisme concernant bien sûr le développement de l'industrie touristique: «Le tourisme constitue pour de nombreuses régions une voie majeure de développement. Le gouvernement en est bien conscient et il mettra en place une politique de développement et de promotion de l'industrie touristique.» D'ailleurs, le député de Drummond a eu l'occasion d'en parler tout à l'heure, la ministre a eu aussi l'occasion d'en parler un petit peu tout à l'heure. «Pour ce faire, le gouvernement s'appuiera notamment sur la collaboration établie avec le gouvernement fédéral dans le but de fournir aux régions des moyens additionnels.» Vous comprendrez, M. le Président, que l'industrie touristique, pour le Québec mais particulièrement pour les régions du Québec, est une alternative extrêmement importante et extrêmement intéressante.

Et j'aimerais peut-être citer un exemple dans mon introduction. J'ai, à la boutonnière, une petite épinglette qui représente une ouananiche, la ouananiche, qui est l'emblème animalier du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Imaginez, là, en 1880, il y a un promoteur, M. Beamer, qui a construit un hôtel sur les berges du Lac-Saint-Jean, et ça permettait bien sûr à des touristes de partout aux États-Unis de venir bien sûr dans notre secteur pour pêcher la ouananiche mais en même temps pour faire des visites touristiques. Donc, c'était, je dirais, très précurseur pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la venue de ce personnage-là, grâce à un emblème animalier qui est la ouananiche, qui était sur notre territoire.

Bien sûr que la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean est pourvue aussi d'attraits touristiques extrêmement importants qui font sa fierté. Je n'ai qu'à penser, dans le comté de Roberval particulièrement, aux Grands Jardins de Normandin, au jardin zoologique de Saint-Félicien, qui est rendu maintenant le CCBB, le Centre de Conservation de Biodiversité Boréale, qui a développé une expertise extrêmement importante dans tout l'aspect de la forêt boréale. Et je regarde ma collègue de Matapédia, qui bien sûr est concernée par tout ce qui concerne la forêt, et, cet après-midi, on a eu l'occasion d'avoir des échanges extrêmement fructueux concernant la forêt. Et je pense à Val-Jalbert, Val-Jalbert, qui est le village fantôme mais qui attire des centaines de milliers de visiteurs année après année. Il y a eu bien sûr des événements qui ont marqué, je dirais, l'industrie touristique du Québec, mais particulièrement la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean au cours des dernières années. On n'a qu'à penser, en 2001, à ce qui est arrivé bien sûr avec les attentats qu'on a connus aux États-Unis.

Il y a eu le SRAS, différents phénomènes qui ont touché l'ensemble des continents mondiaux, je dirais, et qui ont eu comme un impact de réduire de façon significative l'attrait touristique.

Donc, ce qu'il est important de faire, c'est de mettre en place des mécanismes qui vont consolider l'industrie touristique, qui est déjà très, très, très florissante et présente dans les régions du Québec, mais en même temps permettre d'allonger les saisons touristiques. Souvent, les périodes un peu plus mortes, qu'on pourrait appeler l'automne, ou le printemps, ou l'intersaison, font en sorte qu'il y a des réductions de tourisme dans nos régions, et c'est pour ça qu'il était important de prendre le temps de bien se questionner pour mettre en place une politique touristique qui a eu l'occasion d'être lancée il y a quelques semaines. Je comprends que le député de Drummond aurait aimé que ça se fasse plus rapidement, mais on voit ce que ça donne, des dossiers souvent qui sont lancés trop rapidement. Je n'ai qu'à penser à la Gaspésie, je n'ai qu'à penser au métro de Laval, qui ont coûté des millions de dollars et je dirais même des milliards de dollars à la population du Québec, qui ont comme impact, vous comprendrez, d'avoir moins d'argent à pouvoir investir dans nos infrastructures. Malgré ça, malgré ça...

Une voix: ...

M. Blackburn: ...j'arrive à ma question, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): ...vous êtes toujours en préambule.

M. Blackburn: J'arrive à ma question, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Faites attention de ne pas dire une chose et le contraire, hein?

Étapes de réalisation de la politique touristique

M. Blackburn: Vous avez raison. Malgré ça, il y a eu quand même des gestes concrets qui ont été posés par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire d'abord toute la préparation, toute la consultation de la politique touristique, la création du ministère du Tourisme.

Alors, j'aimerais savoir, de la part de la ministre, quelles ont été les étapes concrètes qui ont mené au lancement de la politique touristique qu'on a connue il y a quelques semaines?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre...

Une voix: Oui.

Le Président (M. Bachand): ...à la question.

Mme Gauthier: Oui, M. le Président. Est-ce que vous me permettez d'avoir un long préambule aussi?

Le Président (M. Bachand): Absolument, allez-y.

Mme Gauthier: M. le Président, je veux remercier le député de Roberval pour sa question et lui témoigner de l'appréciation que j'ai pour le travail qu'il fait dans notre région, le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Il a parlé beaucoup du comté de Roberval, mais je dois vous dire aussi que, dans la partie Saguenay de notre région, il y a évidemment des attraits touristiques incroyables, extraordinaires, juste à parler du fjord du Saguenay. D'aucuns d'entre vous, j'espère, ont navigué sur le Saguenay. Voir le fjord, je pense que c'est à couper le souffle. Et d'ailleurs certaines images du fjord ont été reprises par notre firme en publicité, là. Quand on parle d'émotion, le fjord du Saguenay, c'est de l'émotion, de l'émotion toute crue, M. le Président.

Oui, la politique, ça a été quelque chose d'important. D'abord, ça a été un engagement pris par notre premier ministre. Lorsque nous avons lancé le document *Briller parmi les meilleurs*, nous avons dit que nous étions à travailler et élaborer, avec les partenaires de l'industrie, une politique touristique, une politique touristique qui serait un document de travail pour l'ensemble des partenaires, une politique qui ne serait pas un document dont la viabilité serait un an, deux ans, trois ans. Ça nous amène en 2010. L'importance de cette politique, M. le Président, c'est, je le répète, je ne le dirai jamais assez, parce que ça fait notre fierté au gouvernement du Québec, c'est le résultat d'une concertation avec les gens de l'industrie.

● (21 h 10) ●

Tantôt, mon collègue de Drummond disait qu'il y avait eu du retard dans le lancement de la politique. Vous savez, quand on travaille sur un document comme le document que nous avons lancé le 5 mai dernier, quand on parle d'image de marque, M. le Président, ce n'est pas, M. le Président des travaux qui sont facilement réalisables. Ce qu'on avait donné comme mandat, c'était de trouver quelle était la marque distinctive des Québécois et des Québécoises, qu'est-ce qui faisait que les touristes des États-Unis, les Américains, veuillent venir au Québec, qu'est-ce qui faisait que les Européens soient intéressés à venir séjourner au Québec. C'est ça qu'il fallait trouver comme image, M. le Président. Et évidemment, et ça, c'est une demande des partenaires, M. le Président, et c'est un travail qui s'est échelonné sur plus de sept mois, qui fait en sorte effectivement que le lancement de la politique n'a pas été lancé en 2004, de concert avec les partenaires, parce qu'évidemment il fallait trouver qu'est-ce qui nous distinguait des Américains, qu'est-ce qui nous distinguait des Néo-Zélandais, qu'est-ce qui nous distinguait du reste du monde.

En fait, M. le Président, ce qui distingue les Québécois et les Québécoises, c'est notre passion, c'est toute la chaleur qui nous anime, et ça, M. le Président, il faut le vendre. Il faut vendre aussi toute l'émotion que nous retrouvons quand nous sommes sur les territoires du Québec. Je vous parlais évidemment du fjord tantôt, du fjord du Saguenay. Ça, c'est mon côté chauvin qui prend toujours un petit peu le dessus, mais évidemment, quand on voit le fjord du Saguenay, ça fait rejaillir des émotions. La même chose, M. le Président, quand on est à Montréal. Quand on est à Montréal, pour un Américain, quand il est à Montréal, c'est l'émotion, qu'il sent quand il est dans cette ville, de francité, M. le Président,

cette ville où il y a un fait français en Amérique du Nord. Ça, cet aspect de nous, notre particularité, on l'a mis en relief pour le vendre à l'extérieur du Québec et du Canada, M. le Président, entre autres, en Europe. Les Européens sont fiers de venir chercher chez nous notre côté français, la facilité de la langue évidemment, mais notre côté américain aussi parce qu'on est dans un continent nord-américain et on a cette particularité-là qui nous anime, qui fait que, nous, on est différents comme peuple, M. le Président, et comme territoire aussi.

Le Québec a des choses à offrir, mais je vous dis ça, là, et, comme ça, quand on dit le Québec est procureur d'émotions depuis 1534, ça a l'air d'être facile, ça a l'air d'être trouvé comme cela, dans une boîte de céréales, mais non, M. le Président, il a fallu du travail. Et, avec nos partenaires, c'était important pour nos partenaires de trouver la bonne image de marque. Aussi, les expériences qu'on voulait vendre à l'extérieur, M. le Président, on voulait arrêter de vendre le traditionnel qu'on avait du Québec, c'est-à-dire nos icônes, et tout ça. Il fallait se regrouper en expérience touristique, pour que l'ensemble de nos partenaires y trouvent leur compte. Quand on parle, M. le Président, du Québec des grandes villes, évidemment on pense à Montréal, on pense à Québec, on a des images, hein, on a des images de Montréal et de ses festivités, on a des images de Québec et de son patrimoine, on a ça en tête, mais il y a autre chose aussi. Il y a autre chose au Québec, il y a le Québec du Saint-Laurent, le Saint-Laurent et ses affluents, M. le Président, entre autres la rivière Saguenay. Il y a évidemment le Québec et ses villégiatures.

Le Québec, M. le Président, est un immense terrain de jeu. À proximité, à 45 minutes de Montréal, on est en montagne, M. le Président, c'est ça qu'il faut vendre. C'est cette particularité, cette richesse que nous avons comme géographie au Québec, qu'il nous fallait vendre, M. le Président, dans un concept moderne. On le dit, on le répète, la concurrence est vive, voire même féroce à travers le monde, M. le Président. Il faut se trouver notre propre image.

Le Québec des grandes natures. Vous seriez surpris de voir à quel point les croisières en eaux froides sont un projet, sont un produit qui va devenir de plus en plus important au Québec. De plus en plus, M. le Président, il y a une clientèle touristique qui ne veut pas juste voir, mais qui veut participer, alors qui veut venir au Québec, qui veut avoir quelque chose de différent, aller rencontrer les grands espaces. Quand on se promène à Blanc-Sablon, quand on se promène ailleurs sur le territoire du Québec, on a une villégiature, on a une immensité, immensité incroyable, qui est un aspect très vendeur à l'extérieur de chez nous, entre autres chez les Européens. De plus en plus, on a une nouvelle clientèle à saisir. On en a parlé beaucoup, ça faisait l'objet de reportages aussi, on a sur pied une vigile qui nous met au fait des principaux produits, de qu'est-ce que la clientèle touristique veut avoir? On a évidemment la clientèle familiale, mais on a, de plus en plus, M. le Président, une clientèle qui veut participer, qui veut être active, et ça, il faut saisir l'occasion d'aller chercher cette clientèle parce que nous aurons des choses à offrir sur le territoire du Québec.

Alors, quand on parle du Québec et des grandes natures, il y a évidemment une grande clientèle qui nous

est possible, qui nous est offerte, mais il faut aller vendre notre produit à l'extérieur de chez nous, de notre territoire, et c'est dans le sens-là que nous avons travaillé, pour évidemment travailler sur une nouvelle approche marketing pour vendre le Québec à l'extérieur du Canada, aux États-Unis, mais aussi en Europe, ailleurs, aller trouver des nouveaux marchés pour faire mieux connaître toute la possibilité.

J'étais au Saguenay, il y a deux semaines, lors d'une réunion de scientifiques, et la présidente de l'ACFAS est une Française qui était impressionnée, très impressionnée de la majestuosité de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean — je m'excuse si c'est là, parce que c'est là que ça se passait — et elle était évidemment dans un endroit où on avait une vue imprenable sur le fjord. Mais elle me disait: Mme Gauthier, vous êtes... comment se fait-il que cette région-là ne soit pas mieux vendue à l'extérieur du Québec? Comment se fait-il que, nous, les Français ne connaissions pas le Saguenay—Lac-Saint-Jean? Alors, j'ai dit: Madame, on va y remédier. On y travaille, madame. C'est pour ça d'ailleurs qu'on a lancé notre nouvelle image de marque. Et je pense qu'évidemment on a tout intérêt à développer davantage pour faire en sorte que cette industrie soit davantage un levier économique dans les régions du Québec.

Vous savez, dans des régions qu'on appelle des régions dites ressources, M. le Président, dans ces régions-là, on est rendu à un carrefour de notre choix économique. Il faut savoir diversifier notre portefeuille économique, et je pense que l'industrie touristique sera une industrie qui nous permettra, dans nos régions, de prendre le virage économique qu'il faut pour qu'on puisse assurer notre pérennité et évidemment notre développement.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre, de nous avoir fait voyager un peu à travers le Saguenay, un magnifique plan d'eau que j'ai fait, d'ailleurs l'été passé, en bateau. M. le député de Drummond, avouez qu'elle nous a fait voyager un peu. Ça fait du bien quelques instants un peu de vacances. Allez-y, M. le député de Drummond, pour le bloc suivant.

Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique

M. Jutras: Là, je dois constater, relativement aux questions que j'ai posées, entre autres concernant les argents qui seront disponibles pour la politique du tourisme, qu'il y a le 5 millions, il y a l'augmentation possible de la taxe d'hébergement, mais, au-delà de ça, je comprends qu'il n'y a pas d'autre argent. Elle nous a parlé de projets récréotouristiques qui devraient générer des revenus, mais, pour la mise en oeuvre de la politique comme telle, là, à cette réponse-là, je comprends qu'il n'y a pas autre chose. Mais, si j'ai mal compris, la ministre pourra me l'expliquer.

Mais là aussi, M. le Président, où je n'ai pas eu de réponse, c'est quoi, le coût de la création du ministère? Alors, j'ai posé la question, je n'ai eu de réponse et je repose cette question-là: Combien ça a coûté, ça? Et, troisièmement, là, elle dit: Nous autres, on ne travaille pas en silo. Elle dit: Les ministères, on se

parle les uns avec les autres, puis vous ne devez pas être habitués à ça, là, vous autres, de votre côté. Je trouve que la ministre, là, elle s'est placée la tête sur la bûche, parce qu'il y a un adage qui dit, là, que tu ne parles pas de corde dans la maison d'un pendu. Puis, quand je l'entends, la ministre, nous dire ça, tu sais, qu'eux autres travaillent en collaboration, puis les ministères se parlent, puis il y a de la collaboration, l'exemple qui est arrivé avec le lancement de sa politique, pour moi, il y a des gens qui ne se sont pas parlé, là, tu sais. Quand la politique est supposément prête, puis qu'elle arrive au Conseil des ministres, puis ça ne passe pas, il y a des gens qui ont travaillé en silo, là, puis qui ne se sont pas parlé, là, tu sais. Parce que, quand on est obligé de la réimprimer durant la nuit, de détruire 5 000 copies papier, ça veut dire que — papier glacé en plus — il y a quelque chose qui n'a pas marché, là.

● (21 h 20) ●

Alors, à mon avis, là, quand elle nous dit qu'eux autres ne travaillent pas en silo je pense que ce n'est pas à point, là. Et il ne faudrait pas donc que la ministre, sur un terrain aussi glissant que celui-là pour elle, il ne faudrait pas trop qu'elle s'avance là-dessus. Mais, puisqu'on parle de ça, la ministre a dit, lorsque je lui ai posé la question en Chambre puis lorsqu'elle a été interrogée par les journalistes, que ce n'étaient que des coquilles. Les copies étaient prêtes. Il y avait 5 000 copies papier glacé qui étaient prêtes. Et elle a dit que c'étaient des coquilles seulement.

Alors, moi, je voudrais savoir si, le 25 mai, là, elle maintient toujours cette version-là, que ce n'étaient que des coquilles? Et puis, si ce n'étaient que des coquilles, est-ce qu'elle peut nous dire quelles étaient ces coquilles?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Coût de la réimpression de la politique touristique

M. Jutras: Et, troisièmement, aussi combien ça a coûté, ça?

Une voix: Mme la ministre.

Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique (suite)

Mme Gauthier: M. le Président, mon collègue a insinué le fait que la politique n'avait pas reçu l'aval du Conseil des ministres. C'est tout à fait faux. Mon collègue insinue que nous avons travaillé en silo puis que la politique touristique a été refusée par le Conseil des ministres; c'est tout à fait faux.

Je vais lui dire comment ça fonctionne chez nous, au gouvernement du Québec, quand on a à déposer un document, une politique. D'abord, M. le Président, il y a plusieurs comités ministériels: il y a le comité de prospérité et développement économique, il y a le comité de décentralisation, différents comités interministériels — sur lesquels d'ailleurs je siège, M. le Président — où on amène nos politiques d'abord pour discussion. On reçoit les commentaires, on prend les commentaires puis les modifications et après on les ramène en comité ministériel,

au caucus des députés, M. le Président, et l'ensemble du travail est présenté à travers tout l'appareil gouvernemental. Alors, je le dis, je le répète, M. le Président.

Mon collègue a ensuite dit que, le 4 mai dernier, la politique gouvernementale n'avait pas eu l'aval du Conseil des ministres; il est tout à fait dans le champ. Ce que je vous dis aussi, M. le Président, c'est que ce document, ce document, M. le Président, qui fait l'objet d'efforts de nombreux partenaires, des hommes, des femmes qui ont travaillé pendant plusieurs mois — plusieurs mois — pour arriver avec un document qui va nous servir de guide pour le développement, la prospérité du développement touristique à travers le Québec, qui veut nous amener jusqu'en 2010 tout au moins, M. le Président, ce document-là, pour nous c'était fort important qu'il soit parfait. Lorsque le document a été imprimé, les gens de notre ministère l'ont feuilleté, le trouvaient inacceptable, M. le Président, pour le présenter aux partenaires parce qu'il faut respecter à mon avis — en tout cas c'est ce que, moi, je pense, M. le Président — il faut respecter le travail des hommes et des femmes qui ont participé avec nous à l'élaboration de ce document-là. Ils méritent qu'un document leur soit présenté en tout cas à notre satisfaction la plus totale, et c'est dans ce sens-là, M. le Président, que nous avons fait faire des modifications et fait réimprimer la politique.

Coût de la réimpression de la politique touristique (suite)

M. le Président, la réimpression a coûté, si je ne m'abuse, quelque 6 000 \$. C'est ça que ça a coûté au gouvernement du Québec, M. le Président: 6 000 \$, mais 6 000 \$ pour un document qui reçoit l'aval des partenaires. Juste vous dire, M. le Président, lorsque nous avons lancé la politique touristique, juste vous dire la façon dont elle a été accueillie par nos partenaires et partout sur le territoire.

L'association des ATR nous dit, le 5 mai, «que l'ATR associée du Québec salue le virage du ministère du Tourisme du Québec pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique touristique du Québec basée sur un nouveau partenariat industrie-gouvernement afin que le tourisme augmente sa contribution à la richesse collective des régions et de l'ensemble du Québec», M. le Président. Vous dire aussi par ailleurs que Tourisme Québec: «La nouvelle politique du tourisme au Québec; un atout important pour le développement de son industrie.» Et il dit: L'Office du tourisme et des congrès de Québec réagit positivement à la nouvelle politique du tourisme du Québec qui a été lancée vendredi dernier par la ministre du Tourisme. Le président du conseil de l'office, M. Jean-Paul Desbiens a commenté ainsi cette bonne nouvelle, M. le Président.

Il y a aussi: «L'industrie touristique québécoise se félicite du dépôt de la nouvelle politique touristique du gouvernement Québec. Après plus d'une année de négociation entre les principaux partenaires de l'industrie touristique et le gouvernement, le Conseil québécois de l'industrie touristique réagit favorablement à la publication, par la ministre du Tourisme, de la nouvelle politique touristique du Québec», M. le Président.

Tourisme Montréal, M. le Président: Tourisme Montréal est une industrie touristique montréalaise... ont désormais les moyens de leurs ambitions, et nous applaudissons la détermination de Mme Gauthier et du gouvernement du Québec, conclut Charles Lapointe, M. le Président.

Or, voilà là, des témoignages qui corroborent effectivement qu'on a eu raison, qu'il fallait effectivement qu'un document soit indemne et soit, en tout cas à notre perception à nous, tout à fait correct, et c'est dans ce sens-là, M. le Président, qu'il y a eu des corrections qui ont été apportées.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député.

Motifs justifiant la réimpression de la politique touristique (suite)

M. Jutras: Bien, on va clarifier ça parce que, là, je suis surpris. Mais, à tout le moins, il y a eu une évolution dans la réponse de la ministre. Elle nous dit que, bon, effectivement, là, il y a un coût de déchiqueteuse, là, 6 000 \$ que ça a coûté, et là la ministre nous dit... Parce que, moi, en tout cas de la façon que je vois travailler les fonctionnaires du gouvernement du Québec — et les fonctionnaires travaillent bien — quand un document comme ça est envoyé à l'imprimerie, il a été revu, corrigé, revérifié puis il n'y en a pas, de faute. Il n'y en a pas, de faute.

Alors, là, donc est-ce que je dois comprendre que le travail... Est-ce que la ministre est en train de nous dire que les fonctionnaires auraient mal travaillé à ce chapitre? Est-ce que c'est qu'elle est en train de nous dire ou le document a été envoyé, il était correct, puis là ce serait chez l'imprimeur qu'il y aurait eu un problème? Est-ce qu'elle peut nous clarifier ça, parce que, moi, de ce qu'elle décrit, ce n'est pas ce que je connais des fonctionnaires du gouvernement du Québec comme façon de travailler?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, permettez-moi de dire immédiatement qu'il n'est pas dans mes intentions ni dans mes propos de vouloir critiquer, de quelque façon que ce soit, le travail des fonctionnaires au ministère du Tourisme, M. le Président. Mais je voudrais vous dire une chose aussi. Je voudrais aussi vous dire une chose. Moi, j'ai pratiqué le droit, M. le Président, pendant 20 ans. Alors, quand on pratique le droit, on prépare des mémoires pour la Cour d'appel, vous savez, des mémoires qui sont longs. On prépare ces textes-là, puis on les lit, et on les relit, on les fait relire.

On peut travailler sur des documents pendant je ne sais pas combien de temps, pour finalement aller à l'impression, puis les envoyer, puis on les signifie, puis on les dépose à la Cour d'appel. Plusieurs mois se passent avant effectivement qu'on ait une date d'audition à la Cour d'appel, et, 36 mois plus tard, on ressort le mémoire d'une boîte, parce que l'audition est fixée. Oh, malheur, il y avait une coquille que nous n'avions pas vue, M. le Président. Et ce n'est pas parce que les

avocats dans le bureau avaient mal travaillé, ce n'est pas parce que le personnel de soutien avait mal travaillé, c'est parce qu'à force de relire un document, à revoir un document, finalement il y a des choses qui nous échappent, M. le Président. Et c'est dans ce sens-là que, nous, on pense qu'il y avait des corrections qui devaient être apportées. Et on l'a fait par respect pour le travail qui avait été fait, pour tous les gens de l'industrie, les gens du ministère et les gens du gouvernement. On s'est donné corps et âme. J'ai ma collègue qui a travaillé fort. Les forums, là, vous savez, ce n'est pas moi qui les ai tenus, c'est ma collègue la députée de Bonaventure qui les a tenus. Les longues journées de travail, revoir les écrits, revoir même les images de marque, M. le Président, je vous dirais, c'était un travail de longue haleine.

Quand j'ai été nommée par le premier ministre, on a pris la décision finale. Mais ça n'a pas été quelque chose qu'on a fait en criant bingo. Malheureusement, ce n'est pas comme ça que ça s'est passé. Et, je regrette, M. le Président, j'aurais souhaité effectivement que le premier jet ait été parfait pour l'ensemble. Je le regrette sincèrement, mais ce n'était pas le cas. Alors, on a décidé. Je le répète encore, je pense qu'il n'y aura jamais rien trop de parfait, de trop beau pour l'industrie touristique, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond.

M. Jutras: Mais la ministre nous dit, je reprends ses mots, là, elle nous dit que des corrections devaient être apportées. Est-ce qu'elle peut nous préciser c'était quel genre de corrections? Est-ce que c'étaient des fautes de frappe? Est-ce que c'était ce genre d'erreur là qu'on trouvait là ou est-ce qu'il y avait des fautes de français, des participes passés mal accordés? Ou ça allait plus loin que ça: Est-ce que ce n'étaient pas des principes même qui étaient remis en question? Est-ce que ce n'était pas ça plutôt?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Écoutez, M. le Président, dans la politique touristique, il y a deux choses qui sont fondamentales. Entre autres, M. le Président, c'est d'abord notre... image de marque. Et cela, je vous le dis, M. le Président, notre image, nos quatre expériences touristiques, et tout se trame autour de cela. Ce sont des éléments qui ont fait l'objet de plusieurs discussions et avec nos partenaires, et avec les gens du ministère, et à travers tout l'appareil des comités interministériels, M. le Président. On ne s'est pas levé un matin puis dit: Ah, c'est notre nouvelle signature, voilà notre nouvelle image de marque, et c'est comme ça qu'on se dirige. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. En tout cas, ce n'est pas comme ça qu'on a travaillé, M. le Président, évidemment.

● (21 h 30) ●

Et il y a un autre aspect qui est important, M. le Président, c'est tout l'aspect de partenariat avec l'industrie. Ça, c'est quelque chose qui était souhaité par les partenaires, M. le Président. Ils le souhaitent évidemment, et notre gouvernement aussi.

Nous, je le répète, M. le Président, je le répète et je suis très à l'aise pour dire que, nous, on croit au dialogue avec nos partenaires, nous, on croit qu'on pense avec eux on va trouver des meilleures solutions, parce que qui est mieux placé que les gens qui travaillent directement dans l'industrie pour nous donner la meilleure façon de réagir à un événement? Moi, je pense que ce sont les gens de l'industrie. C'est pour ça que le Conseil des partenaires était un élément important pour nous dans la politique, M. le Président. Et, ça aussi, M. le Président, ça a fait l'objet de discussions et d'accords avec le Conseil des ministres, le premier ministre et l'ensemble de la députation, les députés ministériels, M. le Président.

Écoutez, M. le Président, c'est une politique qui est là pour durer. Elle va nous amener en 2010, à tout le moins, M. le Président, avec un plan d'élaboration qui va être conçu à la hauteur et à la demande des partenaires, M. le Président. Alors, à mon avis, je pense sincèrement qu'il était préférable qu'on remette un document qui va être distribué dans quatre, cinq ans, M. le Président, sur lequel on va travailler encore et sur lequel, je suppose, M. le Président, que, lorsqu'on va revamper notre façon de voir, nos nouvelles orientations pour le développement, la promotion touristique, bien on va partir de quelque chose, on va partir de ça. C'est là pour être longtemps dans les archives du Québec, ce document-là. Alors, je le répète en toute humilité, il fallait le faire en respect de tout le monde, et la décision qui a été prise a été la meilleure.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond.

M. Jutras: Je remarque, M. le Président, que je n'ai pas de réponse à ma question. J'ai demandé à la ministre c'était quoi, ces coquilles-là? Je lui ai demandé; elle dit: Il y a des corrections qui devaient être apportées. J'ai demandé c'était quoi, ce genre de corrections là? Est-ce que c'étaient des fautes de frappe, des fautes de français, des fautes de ponctuation?, et je n'ai pas eu de réponse à ça, ce que je ne peux pas comprendre, M. le Président. Parce que ce n'est pas comme ça que travaillent les fonctionnaires du gouvernement du Québec. Quand un document s'en va à l'imprimerie et qu'il est imprimé sur papier glacé, en 5 000 copies, il n'y en a pas, de faute, il n'y en a pas, de coquille, il n'y en a pas, de correction, là, à être apportée quand il sort de l'imprimerie, là, puis il est sur papier glacé. Mais est-ce que ce n'est pas plutôt... Elle a parlé de coquilles, là, elle a utilisé l'expression, aujourd'hui, de «corrections qui devaient être apportées» puis que, là, le document, il fallait qu'il soit correct. Ça, on en convient, parce qu'il peut être distribué sur une période de quatre à cinq ans. C'est justement.

Justement, moi, je crois que les fonctionnaires étaient conscients de ça, que le document allait être distribué pour une période de quatre à cinq ans. Donc, est-ce qu'elle est en train de nous dire que les fonctionnaires ne savaient pas ça, là? Les fonctionnaires le savaient, que le document allait être distribué, là, à travers toute l'industrie puis à travers tous les intervenants. Alors, moi, je ne peux pas croire que les fonctionnaires du ministère du Tourisme ont envoyé un

document du genre de celui que la ministre décrit, là, pour impression sur papier glacé, 5 000 copies. Et que comprendre de la non-réponse de la ministre?, mais je trouve que pour les fonctionnaires le discours qu'elle tient, il est difficile, il est difficile à accepter. Puis est-ce qu'en fait la ministre ne pourrait pas répondre à cette question-là ou ce n'est pas plutôt au bureau du premier ministre où il y a certaines choses qui ne passaient pas, et on a dit: «Bien, non, ça, il ne faudrait pas que ça fasse partie de la politique puis il faudrait que ce soit enlevé de là?»

Est-ce que ce n'est pas plutôt ce genre de correction là qu'il fallait apporter plutôt que des coquilles?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, je constate à regret que mon collègue le député de Drummond tombe dans ses mauvaises habitudes, c'est-à-dire des insinuations. M. le Président, je le répète, la politique touristique...

M. Jutras: M. le Président, je m'excuse, là, «dans ses mauvaises habitudes», je n'insinue pas, je dis — je dis — là.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond, un instant. Si c'est une question de règlement, je vais la recevoir.

M. Jutras: Si elle veut me citer, qu'elle me cite correctement, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Si c'est une question de règlement, je vais la recevoir. Si ce n'est pas...

M. Jutras: ...de règlement parce que, quand on veut faire référence, c'est à article...

Une voix: ...

M. Jutras: ...il y a un article qui dit que, quand on veut rapporter les paroles de quelqu'un, il faut les rapporter correctement. Alors, moi, ce n'est pas des insinuations, je dis, je fais des affirmations, je dis que les fonctionnaires du gouvernement du Québec ne travaillent pas comme ça. C'est ça que je dis. Alors, je ne fais pas d'insinuation, je dis que les fonctionnaires du gouvernement du Québec travaillent bien. C'est ça que je dis.

Le Président (M. Bachand): M. le député, j'ai compris votre représentation en vertu du règlement 35 que vous avez cité. Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, où je dis que le député de Drummond fait des insinuations, c'est quand il dit: Est-ce que ce ne serait pas plutôt? «Est-ce que ce ne serait pas plutôt?», dans mon livre à moi, ce sont des insinuations, et, malheureusement, le député de Drummond retombe dans ses mauvaises manies de faire des insinuations. Je n'ai jamais prétendu, M. le Président, que les fonctionnaires au ministère du Tourisme et les

autres fonctionnaires de partout dans l'appareil gouvernemental... Ce sont des gens professionnels. Et je vais juste reprendre l'exemple que je vous donnais au début de ce questionnement-là, à savoir que, lorsqu'on travaille sur un document et que ça fait des mois qu'on travaille sur le même document, qu'on se le repasse, puis qu'on le relit, il y a des choses qu'on ne voit plus, M. le Président. Et sincèrement je veux vous réitérer que j'ai toute ma confiance aux fonctionnaires du ministère du Tourisme comme j'avais toute confiance au ministère du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. le Président. Ce sont des hommes et des femmes dévoués, dévoués à la cause de l'État, dévoués ici, dans notre ministère, au ministère du Tourisme.

Mais, cela étant, cela étant, M. le Président, il m'est apparu, M. le Président, que le document qui a reçu l'aval du Conseil des ministres, qui a reçu l'aval, M. le Président, de tous les comités ministériels, il m'apparaissait, M. le Président, que ce document doit être parfait dans toute sa teneur, ne doit pas porter à interprétation, M. le Président. Alors, ce document-là, sur lequel on va travailler, avec lequel on va travailler, pardon, pendant plusieurs années, parce qu'il est le fruit de réflexions, de discussions et le fruit d'un consensus des différents intervenants de l'industrie touristique, il m'apparaît, M. le Président, que ce document-là doit être parfait parce qu'il va rester dans les archives, M. le Président. Et, dans ce sens-là, par respect, je le répète encore une fois, par respect pour les gens de l'industrie, les gens du ministère, les fonctionnaires, les gens de mon gouvernement, on a pris la décision qu'on devait prendre. Voilà.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Ça conclut le bloc du côté de l'opposition officielle. Donc, je vais permettre des interventions. Oui, Mme la députée de La Peltre.

Mme Hamel: Merci, M. le Président. À mon tour de saluer Mme la ministre et tous les gens qui l'entourent. J'admire beaucoup la ministre tout à l'heure, lorsque...

Une voix: ...

Mme Hamel: Pardon, M. le Président?

Le Président (M. Bachand): ...allez-y, absolument.

Politique touristique

Mme Hamel: Alors, j'admire beaucoup la ministre tout à l'heure. Lorsqu'elle répondait à une question de mon collègue de Roberval, j'admire beaucoup son enthousiasme et je vous avoue que ce n'était pas nouveau pour moi parce que, lors du lancement de la politique touristique qui a eu lieu au Centre des congrès de Québec, il y a quelques semaines, j'ai ressenti la même fièvre. Il y avait bien des gens présents, des partenaires justement avec lesquels la ministre a travaillé, des partenaires de la région de Québec; je pense à M. Pinault du Centre des congrès, M. Labrie de l'Office du tourisme, et tout le monde était

très enthousiaste, et je sentais pertinemment que cette politique-là était très attendue.

Et vous ne serez pas étonné que je dise que, dans la région de Québec, que ce soit de Portneuf à Charlevoix, l'industrie touristique, c'est vraiment important. D'ailleurs, en 2004, il y a eu des retombées de 1,5 milliard de dollars, alors c'est très important pour notre région. On pense à la Vieille Capitale mais à tous les festivals, le Festival d'été international, le Carnaval de Québec, Les Fêtes de la Nouvelle-France, tous les attraits de la Vieille Capitale, les Jeux internationaux des policiers et pompiers. Alors, Québec est vraiment un centre touristique, et on considère le tourisme comme une industrie vraiment importante. Alors, Mme la ministre a elle-même qualifié, lors du lancement de sa politique — elle a pris la parole, bien évidemment — elle a qualifié sa politique d'ambitieuse, et le premier ministre aussi, qui assistait à cet important événement, a réitéré cette qualification de politique ambitieuse.

Alors, j'aimerais savoir, de la part de la ministre, quels sont les objectifs et surtout comment comptez-vous les rencontrer, ces objectifs-là de la politique touristique.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Merci, M. le Président. Merci, Mme la députée. Je pensais que vous alliez nous parler du Festival d'été tantôt, quand vous avez parlé des différents produits d'appel importants sur le territoire de la grande région de Québec.

● (21 h 40) ●

Évidemment, la politique touristique est ambitieuse, je pense qu'il faut bien le dire. Elle est ambitieuse dans le sens qu'on veut faire de cette industrie une industrie qui va avoir une portée sur tous les mois de l'année. On veut que le tourisme devienne, durant toute l'année, M. le Président, une source de richesses économique, sociale et culturelle dans toutes les régions du Québec, et évidemment ça, dans le respect de principes de développement durable.

Cette nouvelle politique a des objectifs, un objectif principal qui est orienté vers le développement durable, ce qui comprend évidemment des objectifs économiques. Porter des recettes touristiques de 9 milliards de dollars en 2003 à 13 milliards en 2010, c'est un objectif qui est ambitieux. Mon collègue le député de Drummond tantôt semblait dire que c'était basé sur des chimères, cet objectif-là; simplement lui rappeler que les objectifs ont été fixés avec l'ensemble des partenaires. C'est l'ensemble des partenaires qui vont faire en sorte, M. le Président, qu'on puisse se doter d'échéanciers pour arriver aux résultats que nous escomptons: 13 milliards de dollars en 2010.

Il faut voir aussi que la politique, ça peut être un très beau document, un beau document qui est un beau cadre d'intervention, mais il faut évidemment après — et je le disais aux gens de l'industrie lorsqu'on a eu les assises... Dans le fond, le travail ne fait que commencer parce que, là, il faut se doter d'un plan, d'un plan de mise en oeuvre de cette politique-là avec les partenaires. Et la formation du Conseil des partenaires va faire en sorte effectivement que le plan de mise en oeuvre va être développé avec eux. J'aurais trouvé fort incohérent — et

je veux le dire à mon collègue le député de Drummond, qui semblait se questionner — j'aurais trouvé fort incohérent, M. le Président, qu'après s'être tapé plusieurs heures de travail, plusieurs journées de travail pour élaborer une politique on dise aux gens de l'industrie: Bien, voilà, c'est fait, la politique est rendue, puis, le plan de mise en oeuvre, gardez-le, plus tard, on va s'en occuper. Non, ce n'est pas comme ça qu'on veut travailler avec les gens de notre industrie. On veut travailler avec eux et faire en sorte, comme ils l'ont fait pour l'élaboration de la politique, qu'ils se l'approprient, ils s'approprient le plan de mise en oeuvre. Je pense qu'ils sont les mieux placés pour nous aider à faire en sorte d'arriver avec des résultats escomptés.

Évidemment, on a des objectifs environnementaux et socioculturels. Je le disais tantôt et je veux le répéter à la députée de La Peltre, que cette politique-là évidemment est basée sur une nouvelle approche marketing avec une nouvelle image de marque qui est basée sur quatre regroupements touristiques... expériences touristiques, pardon: le Québec des grandes villes, le Québec du Saint-Laurent, le Québec de villégiature et le Québec grande nature.

Les domaines d'intervention. Il y a sept domaines d'intervention qui sont la connaissance, la recherche, la qualité, les ressources humaines, l'accès et transport, développement de l'offre, la promotion et l'accueil touristique. Il y a sept facteurs de succès, M. le Président, des décisions basées sur un réseau permanent et performant de connaissances et de recherche, une culture de la qualité axée sur le développement durable et solidement implantée dans l'industrie touristique, une industrie disposant de ressources humaines compétentes et reconnues pour leur professionnalisme. Vous n'avez pas idée à quel point ce facteur-là est important pour l'industrie. Vous n'avez pas idée à quel point, lorsqu'on a tenu notre dernier forum, comment les gens étaient contents de voir que ce facteur-là était retenu, parce qu'évidemment la ressource humaine, la compétence de nos ressources humaines est un facteur clé pour la réussite de l'élaboration de notre politique.

Il y a évidemment un autre facteur, c'est un accès facile à la destination, à ses produits et à ses régions, et évidemment il faut... il faut se donner des infrastructures. Il faut faire en sorte que les régions partout sur le territoire soient accessibles pour le tourisme. Le développement de l'offre aussi, c'est important — le développement de l'offre. On l'a vu, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, vous savez, l'offre, ça change, ça change rapidement à cause de notre démographie, à cause des changements structurels que nous avons dans notre tissu de société. Alors, l'offre change rapidement. Alors, c'est important que notre offre touristique mise sur une gamme d'expériences attrayantes et des produits de qualité authentiques, durables et novateurs. Évidemment, il y a une promotion dynamique et innovante de la destination et des expériences touristiques prioritaires vers un marché des plus porteurs et l'aspect fort important, M. le Président, l'accueil, un réseau d'accueil compétent, chaleureux appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie.

Vous savez, on n'a jamais une deuxième chance de faire une première bonne impression, alors l'accueil,

pour nous, c'est fort important. C'est pour ça que, dans notre politique, les partenaires souhaitent évidemment qu'on puisse élargir le réseau *bonjourquebec.com* sur le territoire du Québec. On a des projets pilotes dans des régions, entre autres, je pense à Sorel, à Québec, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, dans d'autres régions, mais, malheureusement, les autres régions m'échappent. Évidemment, on a ce genre de projets pilotes avec nos partenaires dans ces régions-là, pour pouvoir mettre sur pied notre réseau *bonjourquebec.com* qui est présentement à Montréal, pour permettre évidemment d'avoir un accès informatisé de l'offre touristique sur le territoire du Québec. Pour nous, ça s'avère important.

Il y a des mesures. Je le disais d'entrée de jeu, qu'il y avait plus d'une vingtaine de mesures qui vont accompagner ça. Évidemment, c'est de mettre en place un réseau de connaissances et de recherche, promouvoir de façon soutenue, auprès des acteurs de l'industrie, une vision globale de la qualité concernant toute la chaîne de l'offre touristique, implanter une démarche de qualité qui s'applique à l'ensemble de l'industrie touristique. Au niveau de la ressource humaine, identifier et mettre en place un mécanisme approprié favorisant l'adaptation et l'adéquation rapides des programmes en formation et en fonction des besoins de développement et de compétences, développer des outils qui aideront les gestionnaires et dirigeants à mieux faire face à un environnement d'affaires complexe et compétitif, privilégier les solutions réalistes et adaptées au milieu régional face à la problématique de la main-d'oeuvre, M. le Président, et promouvoir la reconnaissance du rôle de stratégie. Je n'ai pas l'intention de vous élaborer les 21 mesures, mais évidemment tout cela, tout ce travail-là, ça va être fait de concert avec le Conseil des partenaires.

Alors, on est à mettre sur place le Conseil des partenaires. J'ai indiqué à mes collègues et au premier ministre que je souhaitais la tenue d'une première rencontre du Conseil des partenaires avant l'ajournement des travaux, en juin. On a déjà identifié des regroupements de personnes qui devraient composer évidemment le Conseil des partenaires. On pense que le Conseil des partenaires, c'est une quinzaine de personnes autour d'une table. Il y aura évidemment des gens qui viennent de la fonction publique, mais il y aura des gens qui viennent du privé, il y a aussi des gens qui vont venir des experts scientifiques, qui vont nous aider à composer le Conseil des partenaires, et indéniablement des gens des régions. Les représentants des ATR sont évidemment des gens qui doivent faire partie de notre Conseil des partenaires. En fait, on souhaite se regrouper autour d'un noyau d'hommes et de femmes, qui représentent assez bien l'ensemble de tout ce que comprend l'industrie, pour mettre en oeuvre et déployer nos activités.

Parce qu'il y aura des dossiers importants, le dossier de promotion. La réalité du tourisme au Québec est bien différente d'où on se trouve sur le territoire. À Montréal, la réalité de l'industrie touristique est bien différente que celle qu'on peut retrouver sur la Basse-Côte-Nord, ou encore sur la Côte-Nord, ou encore dans une autre région du Québec. À Montréal, ce qu'on doit faire — et c'est pour ça qu'on a été ouverts à la demande de Tourisme Montréal — c'est pour davantage faire la promotion de Montréal. Quand les gens de l'extérieur

viennent à Montréal, c'est pour ce que peut offrir cette ville en termes de festivités, en termes de restauration, en termes d'activités qu'on a sur le territoire. C'est la fête à Montréal, et ça, on le vend bien à Montréal. Cependant, la réalité d'offre à Montréal est là, et il faut promouvoir la promotion mais dans d'autres régions du Québec. Je le disais, sur le territoire du Québec, c'est l'immensité de notre territoire, on a plein de choses à offrir, mais il faut développer cette industrie-là dans nos régions.

Tantôt, il ne me restait pas beaucoup de temps, mais, vous savez, dans les régions ressources, il y a des régions où elles sont au carrefour de certaines décisions à prendre pour diversifier leur économie, pour assurer leur pérennité et leur développement régional, et évidemment l'industrie touristique est une industrie qui peut permettre à des régions de revoir leurs façons de faire. Je ne dis pas que l'industrie touristique est la solution à tous les problèmes que nous retrouvons dans nos régions, je dis cependant qu'on peut faire plus en termes de développement économique dans les régions: C'est pour ça que le développement de l'offre touristique, le développement des produits touristiques dans les régions du Québec est important pour notre gouvernement. Et on veut travailler avec les partenaires, qui sont très conscients de cela aussi, M. le Président, sont très conscients qu'on doit améliorer les produits, l'offre de produits sur nos territoires, et on va y travailler très fort.

• (21 h 50) •

Et évidemment on se demandait de quelle façon on allait valider nos travaux puis de quelle façon on allait mesurer où on en était rendus dans nos travaux. On va-tu se ramasser quelque part le 6 novembre 2002... 2012, pardon, pour dire: Oups, est-ce qu'on est loin du 13 milliards de dollars? Non. Évidemment, non. Il y a une instance que nous avons créée, qui est la tenue des assises annuelles des gens du tourisme. En fait, c'est une grande assemblée générale des différents intervenants, et on a eu nos premiers travaux le 6 mai dernier, M. le Président. Et c'était assez intéressant de voir la participation d'une part évidemment et la qualité des interventions. Les gens sont là parce qu'ils sont en mode solution, sont en mode de trouver des nouvelles façons de faire. Ils sont là, prêts à travailler avec nous pour améliorer le développement des produits touristiques sur le territoire.

Alors, évidemment, la tenue des assises va nous permettre. À chaque année, on aura un bilan à faire, comme une assemblée générale d'actionnaires, finalement. On va aller voir — et le Conseil des partenaires devra faire un rapport de ce que nous avons planifié — où est-ce qu'on en est rendus, les résultats atteints et ce qu'on doit faire pour franchir la prochaine étape. C'est ça qu'on va faire: on va se doter d'échéanciers réalistes et réalisables, parce que ces gens-là, M. le Président, le Conseil des partenaires, c'est des gens très branchés, très branchés sur la réalité du développement touristique et de l'offre touristique. Alors, je ne suis pas inquiète du tout à l'effet que les objectifs, qui sont ambitieux, mais que ces objectifs-là, en 2013, soient atteints, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. M. le député d'Iberville.

Stratégie touristique

M. Rioux: ...donc ça me fait plaisir de vous saluer, Mme la ministre du Tourisme. J'ai eu le plaisir de travailler avec vous comme adjoint parlementaire à l'Agriculture et je suis convaincu que vous allez continuer à développer l'agrotouristique par vos antécédents. Et j'en profite pour vous inviter cet été, à l'Exposition agricole de Rouville, où on a développé l'agrotouristique. C'est-à-dire que les 17 municipalités du comté vont présenter leurs produits, et en outre on retrouvera principalement le fromage Le Douanier, qui a gagné le prix du meilleur fromage canadien pour les deux prochaines années. Aussi, il ne faudrait pas que j'oublie au Gré des champs, le fameux fromage d'Iberville que vous avez déjà eu le plaisir de déguster, évidemment les producteurs de vin et de cidre qui ont gagné plusieurs prix dans le comté d'Iberville. C'est un comté qui est rural. Mais, vous ayant connue, je pense que le premier ministre a fait un excellent choix en vous désignant au ministère du Tourisme et en lui donnant une vocation spécifique de développement.

Et je pense que le tourisme est une industrie importante au Québec. Elle est importante pas juste au Québec, mais au niveau du monde occidental. On a un vieillissement de la population. Et on sait que c'est une activité que les gens profitent de faire à une retraite bien méritée puis on sait que les gens la prennent plus jeunes, plus tôt maintenant, cette retraite-là. Et c'est une industrie importante. On sait qu'on a la compétition à faire avec le monde asiatique, on perd des industries de transformation, on a une concurrence qui est vive et sûrement que le tourisme est une soupape qui nous permet de pouvoir finalement compenser pour ces pertes d'emploi là. Et l'accueil que votre politique a eu lors du lancement, je pense qu'il a été manifeste. L'ensemble des gens qui étaient présents avaient participé à l'élaboration de cette politique-là. Ils ne se sont pas arrêtés aux coquilles. Ce qu'ils ont vu davantage, c'était finalement qu'il y avait une vision du gouvernement du Québec pour développer l'industrie touristique, et ils ne se sont pas arrêtés aux coquilles, loin de là. Ils étaient orientés, ils ont vu qu'on savait où on s'en allait dans le développement touristique.

Il y a un des aspects, que je voudrais parler davantage, dans la politique qui touche le regroupement d'expériences, l'expérience au niveau le Québec du Saint-Laurent, donc — vous me voyez venir, j'imagine, Mme la ministre — les voies navigables. Donc, les voies navigables, au Québec, on a un réseau hydraulique extraordinaire qu'on a à développer. Et on sait qu'il existe un potentiel de 1 million de bateaux de plaisance, de yachts dans la région de New York, Long Island, qu'on peut aller chercher des bateaux de 25 pi et plus, sauf que malheureusement ce tourisme-là nous échappe parce que les gens descendent la rivière Hudson, et, à Albany, vont rejoindre Grands Lacs, et reviennent sur leur premier tracé qui, avant les années soixante-dix, ces gens-là, ce qu'ils faisaient, c'était la boucle, c'est-à-dire passer par le Richelieu, ensuite la fleuve Saint-Laurent et se rendre sur les Grands Lacs ou l'inverse. Donc, ce qu'il faut pour aller chercher ces gens-là évidemment, c'est de développer des installations de classe mondiale.

Donc, c'est un commerce important qu'il faut aller chercher dans nos régions, développer les marinas pour pouvoir les accueillir. Parce qu'on a déjà un réseau qui est passablement développé, qu'on pense à la ville de Québec, qu'on pense au casino dans Charlevoix, qu'on pense au casino à Hull. Donc, il faut aller chercher les premières infrastructures d'accueil sur le lac Champlain, et on sait que nos partenaires américains veulent développer ce réseau-là, qu'on pense à Plattsburgh, qu'on pense à Burlington, la rivière Richelieu. Et Montréal est prête à développer, il y a un besoin de pouvoir, mais Montréal nous dit: On est prêt à développer si effectivement on a développé la rivière Richelieu et le lac Champlain. Donc, c'est évidemment un produit qui est intéressant, qu'on peut aller chercher finalement des beaux dollars américains.

Et vous savez que mon comté est à la frontière américaine, et il nous manque une infrastructure sur la 35, la future 35 qui va être développée, un accueil touristique. Donc, on a, je pense, un produit qui est unique, que ce soit par notre histoire, notre fait français, notre géographie ou on peut penser à notre système seigneurial. Souvent, on va en Europe, et une des premières attractions qu'on va voir, c'est le châteaux de la vallée de la Loire. Pourquoi on ne pourrait pas penser avoir un circuit des manoirs du Québec et de les développer? On a des choses qui sont différentes.

Et, dans votre politique, Mme la ministre, est-ce que vous pouvez me dire comment vous allez valoriser cette image de marque que nous avons au Québec, qui nous différencie en Amérique du Nord, par notre histoire et je pourrais dire mondialement? Et je pourrais presque formuler ma question différemment, vous dire: Comment on va réussir à briller parmi les meilleurs au niveau du tourisme mondial?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre, en quelques secondes, malheureusement. On pourra y revenir.

Mme Gauthier: Bien, écoutez, M. le Président, c'est une question qui est fort importante. Si vous permettez, compte tenu qu'on n'a pas de temps dans le bloc présentement, je pourrais peut-être, et si le député d'Iberville est d'accord, je pourrais peut-être prendre le temps de vous répondre lorsqu'on aura complété le bloc de 20 minutes.

Le Président (M. Bachand): ...Mme la ministre. Donc, pour le prochain bloc, M. le porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme, M. le député de Drummond.

Coût de la création du ministère du Tourisme

M. Jutras: Je repose une question que j'ai posée, je pense, trois ou quatre fois avant: Quels sont les coûts de la création du ministère du Tourisme? Quels sont les coûts de la création du ministère du Tourisme?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: En fait, vous serez heureux d'apprendre que la création du ministère est à coût nul.

Je voudrais juste vous rappeler un peu comment ça s'est passé, si vous permettez.

Une voix: ...

Mme Gauthier: Oui, oui. Pour vous dire que les coûts, c'est à coût nul, il faudrait peut-être savoir d'où on vient et qu'est-ce qu'on a fait pour pouvoir vous affirmer, aujourd'hui, que c'est à coût nul.

Alors, je veux vous rappeler que le secteur touristique constituait l'une des composantes du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche depuis avril 2003. Si vous m'écoutez, le député de Drummond, peut-être que vous ne reposeriez pas la même question tantôt. Au moment de l'intégration du Tourisme Québec à ce nouveau ministère, Tourisme Québec comportait 364 postes, dont 329 réguliers et 35 occasionnels. De ce nombre, M. le Président, 116 postes ont été intégrés dans des directions du MDER autres que le secteur tourisme, 110 postes dédiés aux services administratifs centraux, et six postes de délégués régionaux et quatre ont fait l'objet de compressions. 209 postes réguliers et 35 occasionnels sont ainsi demeurés au secteur tourisme, pour accomplir la mission de ce secteur.

La fusion des quatre ministères pour créer le MDERR a engendré des économies d'échelle de l'ordre de 5,5 millions de dollars en masse salariale avec la compression de 120 postes vacants. Ces économies demeurent avec la création du ministère du Tourisme. En fait, des 110 postes de Tourisme Québec intégrés aux services administratifs centraux du MDERR, une compression de 15 % est appliquée. 94 postes seront transférés pour desservir les services administratifs du ministère du Tourisme. Les modalités de transfert des employés ont été convenues avec les autorités du ministère et du ministère du Tourisme et approuvées par un conseil, le CMOT.

● (22 heures) ●

Dans un premier temps, les employés de l'ancien MDER dont la majorité des tâches habituelles — plus de 50 % — consiste à donner des services à la clientèle du secteur tourisme ou dont les mandats relèvent désormais du tourisme seront identifiés et transférés au ministère du Tourisme. Par la suite, les postes à transférer qui n'auront pas été comblés seront acheminés... et affichés, pardon, au sein de la direction concernée par le transfert et offerts aux employés de la même classe d'emploi. Les autorités du ministère du Tourisme effectueront un choix parmi les volontaires qui se seront manifestés.

En ce qui a trait aux aménagements locaux, bien, évidemment, on est tributaires de la Société immobilière qui coordonne l'octroi et l'exécution des travaux nécessaires pour l'installation des nouveaux effectifs dans notre ministère, mais, dans la bâtisse où nous sommes, au 900, René-Lévesque, évidemment au troisième étage, si je ne m'abuse, les employés devront être... enfin, l'espace devra être réattribué au ministère du Tourisme. Alors, évidemment, je peux vous dire qu'effectivement, en termes de modifications, c'est à peu près à coût nul.

Le Président (M. Bachand): M. le député.

Objectifs du ministère en matière de recettes touristiques et de création d'emplois

M. Jutras: Maintenant, je veux revenir, là, sur la question des recettes touristiques, l'objectif, en 2010, de 13 milliards de dollars et, en 2010 également, l'objectif de 38 000 emplois. La ministre dit que j'ai dit que c'était basé sur des chimères. Ce n'est pas ça que j'ai dit, j'ai posé la question: Sur quoi c'est basé, ça? Et la ministre, je croyais qu'elle allait répondre tantôt, en disant: Bien, là, on va avoir des assises annuelles, puis on va regarder ça avec les intervenants, puis on va dire: Bon, bien, voici où on est rendus, tout ça.

Mais justement, pour pouvoir apprécier là où vous êtes rendus, j'imagine que vous vous êtes fixé des objectifs, et c'était ça, ma question. Vous dites: 13 milliards en 2010, puis là vous nous avez dit dans vos remarques préliminaires: vous espérez 10 milliards en 2005. Alors, qu'est-ce que vous avez prévu, là, pour 2006, 2007, 2008, 2009, 2010? Vous allez en être rendus où? C'est quoi, vos objectifs, pour chacune de ces années-là autant au niveau des 13 milliards, là, pour passer de 9 milliards à 13 milliards, puis au niveau des emplois?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Alors, M. le Président, j'ai répondu à cette question-là à ma collègue tantôt, mais ça me fait plaisir de le répéter. Ce que je dis et ce que je répète évidemment, M. le Président, c'est que, lorsque nous avons travaillé avec nos partenaires pour l'établissement et l'élaboration de la nouvelle politique touristique, nous nous sommes dotés d'un cadre, d'un cadre avec des objectifs à atteindre avec une nouvelle approche marketing, avec une stratégie évidemment, avec des facteurs de réussite qu'avec l'ensemble du ministère... avec l'ensemble de l'industrie, pardon, nous avons identifiés, qu'on a partagés ensemble.

Il faut dire d'où on vient, hein? En 2003, on a des recettes de 9 milliards de dollars, on a une industrie qui crée quelque 29 000 entreprises, dont 130 000 emplois réguliers plus 60 000 autres emplois indirects dans l'ensemble de la province, M. le Président. Alors, ce que, nous, on s'est dit, en faveur de notre nouveau partenariat avec le Conseil des partenaires, c'est qu'on va, à la lumière de notre approche, à la lumière des secteurs de succès et des 21 mesures, pour arriver à ce résultat, M. le Président, on va élaborer un plan de mise en oeuvre. Je le répète, M. le Président, il m'aurait paru être tout à fait incohérent et inapproprié qu'à partir du moment où des hommes et des femmes, à travers le Québec, se sont rencontrés plusieurs journées de temps, pour établir ensemble un cadre de développement de l'industrie et un cadre de développement pour la promotion de l'industrie touristique, une fois qu'on en est venu à une entente, maintenant on dise aux gens de l'industrie: Bonjour, au revoir, on va s'assurer de faire le plan de mise en oeuvre. Le plan de mise en oeuvre, M. le Président, est un travail qui doit être fait par le Conseil des partenaires. Le Conseil des partenaires, je le répète, est formé d'un regroupement d'une quinzaine de personnes. On y retrouve l'ensemble des gens de l'industrie tant du privé, du public, des gens des régions,

qui vont, à partir des éléments que je viens de vous dire, là, établir évidemment des objectifs à atteindre.

Et, je le répète, M. le Président, aux assises annuelles, on a à rendre compte de comment on peut faire en sorte pour dire: Peut-être qu'en 2006 on s'est doté de tel objectif à atteindre. Pour nous amener en 2010, avec des objectifs de 13 milliards de dollars, quelle stratégie on doit se doter? C'est avec les gens de l'industrie qu'on va le faire, M. le Président. Je sais que c'est difficile à comprendre pour l'opposition officielle, parce que j'écoute des fois, à la période de questions, comment ils ont de la misère à voir et à comprendre que, nous, on pense que c'est avec les gens du milieu qu'on va arriver avec des résultats. Je pense, M. le Président, que c'est avec eux. Ils connaissent mieux que quiconque, M. le Président, les stratégies à développer pour qu'on puisse se doter d'un plan d'action. C'est avec eux qu'on va travailler. Ils ont le support. On a évidemment des ébauches de travail qui sont faites à l'intérieur du ministère. On le fait avec eux pour compléter, bonifier, majorer et prendre avis de leurs suggestions pour arriver à des résultats concrets et patents. Et, s'ils se sont donné la peine, parce qu'il faut voir, hein, ce sont des gens qui ont leurs propres entreprises, et, quand on leur dit de partir de l'Abitibi-Témiscamingue pour s'en venir à Québec, parce qu'on a des travaux à faire, c'est parce qu'ils croient à cette industrie-là et ils pensent évidemment être en mesure de nous apporter et de travailler en collaboration avec notre ministère, avec notre gouvernement, pour se donner un plan d'action.

Le plan de mise en oeuvre, M. le Président, je le dis, je le répète, doit être préparé avec la même façon qu'on a travaillé sur la politique, en collégialité avec nos partenaires, et c'est pour ça que je souhaite évidemment la mise sur pied de notre Conseil des partenaires et une première réunion de travail avant la fin des travaux parlementaires de la session de juin de cette année, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): M. le député.

M. Jutras: Alors, je dois comprendre de la réponse de la ministre que le plan de mise en oeuvre n'est pas fait et que ça va être à l'intérieur du plan de mise en oeuvre qu'il va y avoir des objectifs annuels qui vont être fixés. Ils se sont fixé un objectif en 2010, mais les étapes entre-temps pour les réaliser, ça, il n'y a pas d'objectif de fixé. Est-ce que c'est ça, la réponse de la ministre?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, sincèrement, la façon et le ton que prend le député de Drummond avec une certaine attitude, c'est un peu cavalier en fonction du travail fait par les gens de l'industrie.

Je le répète, M. le Président, les objectifs de 2010 qui sont à 13 milliards de dollars n'ont pas été fixés par Françoise Gauthier à quelque part au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Non, non, ils ont été fixés par les gens de l'industrie. Ça veut dire que ça correspond, M. le Président, à des augmentations de recettes touristiques de l'ordre d'un peu plus de 4 % par année,

M. le Président. Moi, personnellement, je pense qu'on peut y arriver, surtout, M. le Président, surtout parce qu'il y a des hommes et des femmes qui travaillent dans cette industrie-là depuis plusieurs années, qui savent à quel point on peut intervenir, mieux développer notre industrie sur le territoire. Je vais juste reprendre ce que je vous ai déjà dit, hein, puis peut-être que mon collègue pourrait écouter, puis peut-être qu'il pourrait comprendre qu'effectivement les gens de l'industrie savent de quoi ils parlent, M. le Président.

M. Jutras: Question de règlement.

Le Président (M. Bachand): Oui, M. le député de Drummond.

M. Jutras: J'aimerais ça que la ministre se...

Mme Gauthier: Quel article?

M. Jutras: J'aimerais ça que la ministre se calme. Je ne sais pas pourquoi elle prend le mors aux dents, là. De ce que je comprends, M. le Président — c'est ça, ma question — elle a un objectif lointain de fixé, mais elle n'a pas d'objectif annuel. C'est ça, la réponse? Je comprends que c'est embarrassant d'admettre ça, mais est-ce que je dois comprendre que c'est ça, votre réponse? C'est ça, ma question, M. le Président.

M. Blackburn: Question de règlement, M. le Président.

M. Jutras: Elle me parle de...

M. Blackburn: Question de règlement, M. le Président.

Une voix: C'est quoi, le règlement?

Le Président (M. Bachand): M. le...

M. Blackburn: Écoutez...

Le Président (M. Bachand): Un instant, je ne vous ai pas reconnu, M. le député de Roberval. M. le député de Drummond, ce n'était pas une question de règlement. La ministre a répondu à la question, et, Mme la ministre, vous aviez terminé la réponse?

Mme Gauthier: Non.

M. Jutras: M. le Président...

Le Président (M. Bachand): Madame...

M. Jutras: Non. Écoutez, vous nous avez invités vous-même, au début de la présente étude, là, de dire: On étudie les crédits, puis il s'agit de voir où le gouvernement s'en va. C'est ça, l'objectif, qu'on est en train de faire. Moi, je veux savoir. La ministre, elle nous parle qu'elle s'est fixé un objectif en 2010. J'ai dit: Votre échéancier...

Une voix: ...

M. Jutras: J'ai dit: Votre échéancier, qu'est-ce que c'est à court terme? Puis là j'essaie de comprendre. De sa réponse, je dois comprendre. Puis c'est ça que je lui demande comme éclaircissement.

Une voix: ...

M. Jutras: C'est quoi, son problème, là, M. le Président, là, lui, là?

Le Président (M. Bachand): M. le député de...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): ...M. le député de Roberval, je comprends que vous avez une question de règlement...

Une voix: Mais c'est parce que, là, il argumente.

Le Président (M. Bachand): ...mais je dois vous reconnaître dans votre question de règlement, et ce n'est pas le cas encore, parce que, lorsqu'il y a question de...

Une voix: Il n'a pas fini sa question de règlement?

Le Président (M. Bachand): M. le député de Roberval, laissez-moi terminer.

Une voix: Oui.

Le Président (M. Bachand): Parce que, quand...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Bachand): Lorsqu'il y a...

● (22 h 10) ●

Une voix: C'est loin d'être drôle, là.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Roberval, lorsqu'il y a une question de règlement, je dois écouter l'argumentation de la personne qui pose la question de règlement pour que je puisse juger si c'en est une. Jusqu'à date, le député de Drummond ne m'a pas tout à fait convaincu qu'effectivement c'est une question de règlement, donc, M. le député de Drummond, à votre question de règlement, soyez bref et précis.

M. Jutras: Bien, moi, M. le Président, je ramène la ministre à ce dont on discute. Je veux qu'elle réponde à ma question, puis là elle prend le mors aux dents. Pourquoi elle prend le mors aux dents? Qu'elle se calme puis qu'elle réponde à ma question. C'est ça, c'est juste ça.

Le Président (M. Bachand): Bon. M. le député de Drummond, vous savez mieux que moi qu'en vertu...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): ... — mieux que moi absolument — qu'en vertu de l'article 81 on ne peut pas faire un appel au règlement pour une réponse

insatisfaisante. Donc, moi, ce que je vous dis, là, c'est que je ne reconnais pas votre question de règlement. Je vais laisser terminer la ministre, et nous y reviendrons.

M. le député de Roberval, avez-vous toujours une question de règlement?

M. Blackburn: Vous avez très bien éclairci l'article que je voulais soulever, celui de 81. Il a posé une question dans le calme. Tout le monde, ici, l'a écouté, incluant la ministre, et là la réponse ne le satisfait pas. Alors, il n'a pas à invoquer une question de règlement parce que la réponse ne fait pas son affaire. Ses questions ne font pas toujours notre affaire, puis on l'écoute pareil, alors je pense qu'il faut laisser le temps à la ministre de répondre.

Le Président (M. Bachand): Merci, M. le député de Roberval, d'être en accord avec la présidence. Mme la ministre.

Mme Gauthier: Merci, M. le Président. Je veux vous dire, M. le Président, et je veux dire au député de Drummond que, pour moi, les partenaires de l'industrie du tourisme, c'est fort important. Ce sont des gens qui méritent tout le respect des parlementaires qui sont ici, aujourd'hui. Et, lorsque le député de Drummond dit: Fixer des objectifs, bien, à quelque part, là, il ne m'entend pas et ne m'écoute pas. Ce n'est pas la ministre du Tourisme qui s'est fixé des objectifs, qui a décidé qu'à un moment donné on aurait des recettes de 13 milliards en 2010. Ce n'est pas moi qui ai décidé ça, M. le Président, c'est l'ensemble des partenaires.

Je le répète et je sais que, ça, ils ont de la difficulté à comprendre cette façon de fonctionner, nous, M. le Président, on a l'ambition de travailler en collégialité avec nos partenaires. Dans mon cas à moi, ce sont les partenaires de l'industrie touristique. Or, donc, M. le Président, lorsque les partenaires de l'industrie touristique, avec les gens du ministère, ont fixé des recettes touristiques pour 2010 à 13 milliards de dollars, M. le Président, c'est qu'ils ont évalué effectivement une hausse des recettes touristiques d'un peu plus de 4 % par année. Ce que je vous dis aussi, ce que je répète, M. le Président...

Le Président (M. Bachand): En conclusion, Mme la ministre.

Mme Gauthier: Ce que je dis, c'est que la création du Conseil des partenaires est un établissement important pour la suite de la mise en oeuvre de cette politique-là. Avec le Conseil des partenaires, on va mettre sur pied, M. le Président, la façon dont on va mettre nos facteurs de succès, les 21 mesures, comment on va les appliquer pour se fixer effectivement, à chaque année, des échéanciers, des objectifs que nous devons atteindre et, lorsque nous serons devant les Assises annuelles du tourisme, M. le Président, présenter où nous en sommes rendus et qu'est-ce que nous avons fixé comme objectifs pour l'année qui s'en vient, M. le Président. C'est comme ça qu'on entend travailler, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond.

M. Jutras: Bon. La ministre, elle dit une chose puis elle dit son contraire. Est-ce qu'il faut comprendre de sa réponse que ce qu'elle a fixé avec les partenaires — ce qu'elle a fixé avec les partenaires, c'est-u assez clair, ça, là, là? — bon, est-ce que ce sont des objectifs d'augmentation de 4 % par année? C'est ça, les objectifs qu'ils se sont fixés, parce que, dans la même réponse, elle nous dit: On va se rencontrer aux assises annuelles puis on va se fixer des objectifs?

Alors, est-ce que c'est ça, la réponse de la ministre? Est-ce que les objectifs d'augmentation au niveau de la création des emplois et au niveau des recettes touristiques, c'est une augmentation de 4 % par année, jusqu'en 2010? Est-ce que c'est ça qu'il faut comprendre?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

M. Jutras: Est-ce que c'est ça?

Mme Gauthier: M. le Président, sincèrement, j'ai la désagréable impression que mon collègue le député de Drummond n'écoute rien de ce que je dis. Je n'ai jamais dit, M. le Président, qu'on se fixait, une fois par année, des objectifs à atteindre.

M. Jutras: Question de règlement, M. le Président, l'article 35. Que la ministre réponde donc aux questions. Est-ce qu'elle est embarrassée? Est-ce que c'est ça, les objectifs annuels, 4 % d'augmentation par année, oui ou non? Est-ce que c'est ça?

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond...

M. Jutras: ...

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond.

M. Jutras: Oui.

Le Président (M. Bachand): J'ai compris votre question de règlement. Maintenant, elle va répondre, la ministre.

M. Jutras: Bien, qu'elle réponde.

Le Président (M. Bachand): C'est ce qu'elle était en train de faire.

M. Moreau: M. le Président, question de règlement.

Le Président (M. Bachand): Oui, M. le député de Marguerite-D'Youville.

M. Moreau: Je pense que la question du député de Drummond n'était pas un rappel au règlement. Si c'en était un, il faudrait qu'il nous dise sur quelle disposition du règlement il se base. Et, puisque vous y êtes, faites donc le ménage complet et rappelez au député de Drummond l'article 36 du règlement à l'effet qu'il ne peut pas interrompre le député qui a la parole et en

l'occurrence la ministre, qu'il doit attendre la fin de la réponse et qu'il ne peut pas l'interrompre sous prétexte d'une question de règlement qui n'en est pas une.

Le Président (M. Bachand): Monsieur...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): Un instant, un instant. Un instant, j'ai une question de règlement de la part du député de Marguerite-D'Youville, M. le député de Drummond. Ce que vous soumettez à la présidence, la présidence s'en était déjà aperçu. Je vous remercie infiniment d'avoir assisté aussi bien la présidence. Effectivement, j'étais en train d'évaluer la pertinence de la question de règlement du député de Drummond. Faites attention, M. le député de Drummond. Quand vous avez une question de règlement, pour que je puisse la reconnaître, vous devez l'étayer puis vous devez me donner...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): Donc, à votre question...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): Oui.

M. Jutras: ...l'article 35 parce que la ministre a dit que je n'écoute rien. Bon. Et, moi, je dis que ce sont des propos injurieux qui sont contraires à l'article 35. Et je lui pose une question simple, puis elle me parle de 4 % par année, puis après elle dit: On va se fixer des objectifs. Est-ce que c'est déjà fixé à 4 % par année? Est-ce que c'est ça, oui ou non? C'est juste ça que je veux savoir, puis ça a l'air compliqué. Elle a l'air mêlée. Elle prend le mors aux dents. Je ne comprends pas une attitude comme celle-là, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): M. le député, j'ai bien saisi ce que le député de Drummond est en train de faire. Soyez prudents dans vos propos. On ne peut pas prétexter aux gens d'en face ce que l'on fait soi-même. Donc, soyons prudents dans nos propos, de part et d'autre. Ça va éviter des rappels au règlement à mon sens un peu abusifs. Mme la ministre, allez-y dans votre réponse.

Mme Gauthier: Oui, merci, M. le Président. Je suis aussi la députée de Jonquière et j'en suis très fière.

Le Président (M. Bachand): Absolument, Mme la députée de Jonquière.

Mme Gauthier: M. le Président, si mon collègue de Drummond écoute ce que je dis, je suis fort inquiète parce que je pense qu'il ne comprend pas beaucoup ce que je dis.

Je vais le répéter. M. le Président, il y a évidemment des gens, au Québec, qui ont formé le forum touristique. Il y a eu, pendant plus d'un an, M. le Président, la tenue de six forums touristiques composés

de près de 40 associations touristiques de partout sur le territoire du Québec. Il y a eu des travaux qui ont été faits, et les partenaires, M. le Président, ont décidé ensemble, avec les gens du ministère et avec la ministre déléguée à l'époque, de fixer des objectifs économiques de l'ordre de 13 milliards de dollars en 2010.

Évidemment, M. le Président, ces chiffres-là, ce n'est pas des chiffres qu'ils ont pris en l'air, comme ça. Ce sont des gens qui sont très branchés, très groundés sur le terrain, M. le Président. Les chiffres qu'ils ont pris pour évaluer effectivement une hausse des recettes touristiques qui va nous amener, en 2010, à 13 milliards de dollars sont basés évidemment sur une augmentation canadienne qu'on prévoit, qui est annoncée, une augmentation de recettes touristiques de 4,5 % par année, M. le Président. Mais, pour y arriver, on ne peut pas juste se baser sur des chiffres prévus par l'industrie canadienne, M. le Président. Pour y arriver, on a décidé de continuer de travailler ensemble, en collégialité, M. le Président. Alors, c'est pour ça qu'avec les partenaires on est en train de former la création du Conseil des partenaires. Le Conseil des partenaires, c'est en fait l'instrument qu'on s'est doté pour évidemment se doter des plans d'action pour mettre en oeuvre notre politique touristique.

Et le Conseil des partenaires qui va établir son plan de mise en oeuvre avec moi, M. le Président, avec les gens de mon ministère, M. le Président — bien oui, on va être là — on va travailler ensemble pour mettre en oeuvre notre politique. Eh bien, à chaque année, aux assises annuelles, on va faire rapport à l'ensemble de l'industrie. C'est plusieurs centaines de personnes qui vont être réunies ensemble, puis on va faire rapport d'où on est rendus. On était là 2005, on est rendus là en 2006; notre objectif, c'est là pour atteindre notre objectif ultime, en 2010, qui est de 13 milliards de dollars.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Donc, dans le prochain bloc, je vais donner l'opportunité...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): Oui, malheureusement. On était en conclusion.

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond. Donc, j'en étais au bloc du côté ministériel. M. le député de Vimont. Est-il membre de la commission, M. le député de Vimont?

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand): Il est remplaçant. M. le député de Vimont.

● (22 h 20) ●

M. Auclair: Bonjour, M. le Président. Je suis content de votre vigilance et de vous assurer de mon droit de parole. M. le Président, ça me fait plaisir — premièrement, bonjour, Mme la ministre — ça me fait plaisir de vous saluer et également les gens de l'opposition. Il faut être poli.

M. le Président, depuis le début, que j'écoute les commentaires du député de Drummond, je pense qu'à moins que je n'aie pas saisi vraiment ça fait quatre fois qu'il mentionne, qu'il a toujours la même question, que ça tourne. Pour lui, bon, les réponses de la ministre ne le satisfont pas, puis je pense qu'on va finir la soirée, puis il ne sera jamais satisfait. Mais ça, c'est son problème. Donc, si vous voulez, M. le Président, on peut terminer sa misère, on peut passer tout de suite au vote. S'il n'a pas d'autre question, on va passer au vote, puis ça pourrait rendre la soirée plus agréable, on va pouvoir libérer les gens derrière nous.

Le Président (M. Bachand): À votre question, M. le député.

**Possibilité pour l'Association
touristique régionale de Laval de
modifier la taxe sur l'hébergement**

M. Auclair: Bon. Donc, si je comprends bien, M. le Président, vous n'êtes pas en accord avec cette motion. Bien, c'est correct. Donc, je ne veux non plus oublier, parce que je sais que mon collègue le député d'Iberville avait posé une très bonne question à Mme la ministre et je suis sûr qu'il va tenir à obtenir sa réponse, mais ma question, moi, elle est très simple, Mme la ministre... M. le Président, pardon — vous transmettez ma question à Mme la ministre — c'est pour savoir si l'Association touristique régionale de Laval a fait part de son intention de transformer la taxe de 2 \$ par nuitée, à utiliser le 3 %.

Parce que, vous savez, pour nous, c'est important. On va pouvoir, entre autres, faire connaître à toutes les régions du Québec et même à l'extérieur de nos régions, entre autres, le Mondial des chorales qui va avoir lieu à compter du 22 juin, à Laval, qui va être un événement extraordinaire — il va durer plus de 10 jours — dont Loto-Québec est un des grands partenaires — ville de Laval — et, grâce à cette activité, plus de 10 000 choristes — je vous invite tous — 10 000 choristes vont être à Laval, des choristes de tous les pays et de toutes les régions, qui vont, avec, entre autres, M. Gregory Charles, venir vous faire rêver. Bien sûr, dans mon comté, il va y avoir les activités, la Fête des enfants, les 5, 6, 7 août, qui j'espère va pouvoir bénéficier de cet investissement de l'Association régionale du tourisme ou l'Association touristique régionale. Il y a également la Semaine des artisans qui va être immédiatement la semaine suivante et bien sûr les Rose-Art, avec les artistes, qui va être à la fin du mois de juillet.

Donc, vous voyez, Mme la ministre, toutes ces activités-là pour amener du tourisme dans notre belle région qu'est Laval. Et, moi, je salue vos efforts et les nouveaux moyens que vous allez donner à notre région pour justement faire la promotion de ces activités-là, ces activités-là, je tiens à le vous dire, qui sont vraiment un moteur, parce que, même si Laval est une ville économiquement très active — on a un centre biotechnologique, on a toute l'industrie pharmaceutique, on a également le Biodôme; le Biodôme, il ne faut pas oublier le Biodôme...

Une voix: ...

M. Auclair: Non plus. On a le métro, qui aurait pu être vraiment une activité touristique extraordinaire si on l'avait terminé en plein milieu de la rivière des Prairies, mais tant mieux qu'on n'a pas posé ce geste-là. Mais on a le Cosmodôme — pour répondre à mon collègue le député de Marguerite-D'Youville.

Donc, revenant à ma question: Êtes-vous au courant, Mme la ministre, si l'Association touristique régionale de Laval s'est prévalu du pouvoir de modifier la taxe de 2 \$ par nuitée à 3 %?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Oui, d'entrée de jeu, d'abord, dire au député de Vimont, quand il parlait du mondial des choristes de Laval, un événement qui se tiendra le 22 juin prochain, je voulais juste lui rappeler et lui souligner que notre ministère a contribué pour la tenue de cet événement-là d'une aide financière de l'ordre de 200 000 \$, M. le député, alors je pense qu'on a fait un effort important pour que cette activité-là, effectivement c'est une activité qui fait en sorte de rayonner toute la région de Laval à travers la grande région métropolitaine. Et nous étions très contents de faire cet effort, qui contribue effectivement à faire en sorte que le mondial des choristes de Laval soit un grand succès pour l'édition de 2005. Cela n'était pas une annonce, mais je veux juste vous le réitérer.

Oui, vous avez raison, effectivement la région de Laval a demandé, comme Tourisme Montréal effectivement, la possibilité de faire en sorte de modifier la taxe d'hébergement de 2 \$ la nuitée, comme elle l'est présentement, à 3 % par nuitée. Et je vous dirais, par exemple, que les revenus potentiels sont peut-être moindres que dans la région de Montréal, mais quand même il y a des revenus qui pourraient effectivement être intéressants pour la région de Montréal. Et, si tant est effectivement que l'Association touristique et l'Association des hôteliers de Montréal... de Laval, pardon, sont en accord, qu'ils achèment une demande en ce sens-là. Nous l'étudierons avec la même diligence que nous le faisons pour Tourisme Montréal présentement.

Au moment où on se parle, effectivement il y a deux régions touristiques qui ont manifesté cet intérêt via Tourisme Montréal et Tourisme Laval, qui ont manifesté cet intérêt, et, dans ce sens-là, il y a une volonté de notre gouvernement d'acquiescer à cette demande-là.

Stratégie touristique (suite)

Vous me permettrez aussi, comme vous me l'avez si bien suggéré, de répondre à la question du député d'Iberville concernant toute l'image de marque, les travaux qui ont été faits pour en arriver aux résultats qu'on conclut à quatre expériences touristiques au Québec.

M. le Président, en fait ce qu'il a fallu chercher, ce qu'il a fallu montrer en relief, M. le Président, c'est que le Québec est au... de l'Europe et de l'Amérique. On est nés d'une identité qui est distinctive, qui est audacieuse, qui est féconde. On est le fruit de la culture de nos différences et de nos contrastes aussi. Le contraste, dans notre réalité, est important, M. le Président.

Alors, la promesse que nous vendons, que nous vendons à la clientèle de l'extérieur, c'est de dire que le Québec, c'est une effervescence qui vous envoûtera, M. le Président. En fait, ce qu'on dit, c'est que le Québec, c'est une intensité à portée de la main, c'est de l'émotion, de l'émotion à portée de la main, de l'émotion qui naît du fait que — on parlait des paradoxes de nos contradictions — on a le fait français, la réalité anglophone aussi sur notre territoire, on a une culture qui nous est propre, on a l'immensité, la nature, qui fait que le Québec est un endroit où on doit attirer le tourisme et les gens doivent venir. On a une géographie extraordinaire. On a une histoire aussi. On a une histoire et un patrimoine historique incroyables, M. le Président, et fabuleux, et évidemment on a l'intensité de nos gens.

L'accueil proverbial des Québécois et des Québécoises est là. Notre joie de vivre, ça ne se manifeste pas toujours à cette Assemblée, mais c'est vrai que les Québécoises et les Québécois, on a la réputation d'être des gens qui sont de bons vivants, des gens heureux et accueillants. On est des gens qui sont aussi reconnus pour leur ouverture d'esprit, on est des gens qui vivons dans la modernité, on est des gens créatifs, M. le Président. Ça, il faut vendre cette réalité-là à l'extérieur du Québec. Le fait de l'intensité de nos paradoxes, l'intensité de nos gens font aussi l'intensité de l'interaction que nous avons avec les autres, M. le Président, avec les gens, avec la nature, avec la culture. Alors, tout ce qui fait que les Québécois, les Québécoises sont ce que nous sommes, c'est ça qu'on a recherché à retrouver dans... Et, sincèrement, M. le Président, j'avais pensé, ce soir, peut-être faire le visionnement de ce que ça donne comme résultat, et on ne pouvait pas, techniquement parlant, le faire, le projeter. Mais j'ai pour mon collègue le député de Drummond une pochette avec le DVD. Je vous invite à le regarder. Vous allez comprendre effectivement la passion qui nous anime. Et j'essaie de le traduire dans des mots, mais, cette image-là que je vous remets, M. le Président...

Une voix: ...

Mme Gauthier: ...oui, je pense que c'est avec beaucoup de fierté que je vous le remets parce qu'effectivement vous allez comprendre évidemment toute l'intensité du message que l'on veut produire. Et évidemment il fallait sortir des sentiers battus, sortir des modèles traditionnels, des images traditionnelles avec lesquelles on vendait le Québec, là, les icônes, et tout ça. Il fallait trouver une image qui rejoignait l'ensemble de ce qu'est la réalité du Québec. L'ensemble de la réalité du Québec, c'est ce qui se passe en région, en région périphérique.

• (22 h 30) •

Ce qui se passe dans les grands centres, c'est fort différent, mais c'est tout aussi intéressant, dépendamment de ce qu'on veut, ce que l'on cherche, ce que le touriste veut avoir comme expérience touristique. Alors, c'est pour ça que, pour que tous et toutes trouvent leur compte, on a regroupé, en concert avec nos partenaires, on a regroupé, sur quatre expériences touristiques évidemment, l'offre touristique du Québec et on pense que, dans certaines régions, elles se retrouvent dans ces quatre expériences touristiques: évidemment le Québec

du Saint-Laurent, le Québec de villégiature et d'aventures douces et le Québec de la grande aventure. Ça rejoint plusieurs régions du Québec, là, des régions qui se retrouvent là-dedans.

Le Québec des grandes villes, M. le Président, bien, nous, on a l'ambition de penser que le tourisme qui viendra pour les grandes villes, pour le festif de Montréal, le patrimoine urbain de Québec, toute l'histoire de Québec aussi, bien ces gens-là qui vont venir faire un séjour à Québec bien peut-être qu'ils vont... on souhaite, puis on va y travailler très fort, à ce qu'ils connaissent une nouvelle expérience, une nouvelle expérience de ce qu'ils recherchaient initialement. Ils voulaient connaître du Québec une expérience de grande ville, oui, venez, on va vous en donner, vous allez en avoir pour votre argent, mais peut-être aussi que votre séjour sera prolongé parce qu'on aura une autre expérience qui vous séduira, peut-être le Québec du Saint-Laurent, le Québec des villégiatures, et c'est ça qu'on veut vendre, M. le Président.

Alors, c'est un travail qui s'est fait. Il y a eu des «focus groups» qui ont été rencontrés. Il y a eu une panoplie de travaux qui ont été faits par les... les gens de notre ministère aussi pour qu'on se retrouve, là, dans cette nouvelle image de marque là, M. le Président. Et j'espère, quand vous aurez visionné effectivement le disque que je vous ai remis, que vous allez comprendre, et je pense que vous allez, comme moi, comme l'a été le premier ministre, être emballés par cette nouvelle image de marque, cette intensité, là, qu'on retrouve dans ce document, M. le Président.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Mme la députée de La Peltre.

Particularités du site Internet *bonjourquebec.com*

Mme Hamel: Merci, M. le Président. Je voudrais remercier la ministre pour le DVD, et justement ça m'amène à poser une question.

Vous savez mon grand intérêt pour les technologies d'aujourd'hui. Alors, vous avez d'ailleurs parlé d'un plan marketing tout à l'heure. Ça en fait sûrement partie, là, le film qu'on voit là-dessus, mais je voudrais aborder un autre sujet. J'ai visité quelques fois le site Internet *bonjourquebec.com*, et d'ailleurs je l'ai trouvé fort intéressant, et je l'ai utilisé personnellement pour planifier certains séjours au Québec. Vous avez d'ailleurs, dans votre politique touristique, vous avez un domaine d'intervention où le facteur de succès pour l'accueil et les renseignements touristiques, c'est un accueil compétent et chaleureux appuyé par un réseau d'information touristique bien structuré et à la fine pointe de la technologie.

Or, on sait qu'on a comme mission, comme gouvernement, d'établir le gouvernement en ligne, alors pouvez-vous nous parler un petit peu du site Internet *bonjourquebec.com* et s'il y a des améliorations qui vont être apportées.

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: En fait, je remercie la députée de sa question. Évidemment, quand on parle de développement,

dans les moyens qu'on a identifiés pour y arriver, c'est dans l'accueil. On veut déployer le système *bonjourquebec.com* sur le territoire du Québec. On s'est rendu compte que, dans les régions du Québec, dans nos kiosques d'information touristique... on a une belle qualité d'accueil, belle qualité aussi de renseignements sur ce qu'on retrouve sur le territoire régional, mais, quand un touriste arrive de l'extérieur, qu'il veut de l'information autre que celle de la région, on a du travail à faire et on en est très conscients. Alors, c'est pour ça qu'on veut développer effectivement, que le *bonjourquebec.com* soit déployé sur le territoire du Québec.

Je le disais tantôt, il y a des projets pilotes qui vont être mis sur pied cette année, en 2005-2006, avec certaines régions du Québec — je pense à Sorel, je pense à la région de Québec, je pense à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et je vous avoue que les deux autres m'échappent. Quelqu'un va m'envoyer une note tantôt pour me dire c'est quelles autres régions; il y a Drummondville, vous allez être content — pour effectivement faire en sorte de voir d'abord comment c'est reçu, le site *bonjourquebec.com*, comment c'est reçu et comment ça améliore effectivement l'accueil sur le territoire du Québec. Parce qu'à *bonjourquebec.com* non seulement on peut avoir de l'information... touristique qu'on peut recevoir sur le territoire du Québec, mais aussi on peut, par le site *bonjourquebec.com*, avoir le service de réservation.

Et, de plus en plus, les associations d'hôteliers se joignent avec nous, se joignent à *bonjourquebec.com* pour effectivement avoir un système de réservations. Alors, un touriste qui vient au Québec ou qui est à l'extérieur peut déjà, par notre site, réserver ses chambres d'hôtel via *bonjourquebec.com*. Évidemment, c'est quelque chose. Et ça, c'est une entente aussi, il faut le dire, c'est une entente qui est faite avec Bell Canada. C'est un partenariat qu'on a avec Bell Canada pour l'élaboration de ce système. On partage les coûts avec l'entreprise privée, et ça donne déjà des résultats. Je vous dirais que le nombre de visiteurs qui sont venus sur notre site en 2004, l'année passée, c'est près de 9,7 millions de visiteurs sur le site Internet *bonjourquebec.com*. Alors, on pense par là, M. le Président, qu'évidemment, si on peut déployer le site sur l'ensemble du territoire du Québec, manifestement ça pourra permettre de mieux gérer les sites d'accueil.

L'accueil touristique, c'est un élément important pour notre industrie. C'est important parce que c'est le premier contact que souvent quelqu'un peut avoir avec une région du Québec ou encore qu'un touriste extérieur peut avoir avec le Québec. Alors, c'est important que la première expérience, le premier contact qui se fait sur notre territoire soit par région ou encore plus globalement au Québec puisse l'être de façon très moderne, parce que ça rejoint un peu de ce que nous vendons, hein, la réalité du Québec. On parle de Québec et de sa modernité. Évidemment, il faut que cette modernité-là soit à la portée de main, lorsqu'on a un premier contact avec notre industrie, c'est certain. Alors, nous, on croit beaucoup au partenariat qu'on a développé avec Bell Canada. On pense évidemment que ça a permis un développement d'une meilleure infrastructure pour l'accueil touristique. On pense qu'on peut faire mieux en développant davantage sur le territoire et évidemment

on y travaille de façon importante. On va voir le résultat que ça aura donné cet été... durant l'année, pardon, avec les projets pilotes que nous aurons mis sur pied, voir quels sont les résultats, de quelle façon on peut améliorer. Parce que, moi, je suis de celles qui pensent qu'il y a toujours moyen de s'améliorer. On n'aura jamais atteint la perfection.

Et c'est une clientèle, c'est une industrie qui évolue tellement rapidement, alors, il faut être à la fine pointe de la nouvelle technologie, Mme la députée. Et, dans ce sens-là, avec Bell Canada, notre partenariat est très... fructueux, pardon.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. On va conclure le bloc compte tenu du temps qu'il reste. M. le député de Drummond.

Mesures envisagées pour le soutien d'événements culturels

M. Jutras: Oui. Je voudrais parler à la ministre et connaître ses intentions par rapport à trois grands événements, au Québec, qui vivent des difficultés, là, en raison des commandites à Ottawa, le problème qu'il y a là et l'argent qui ne vient plus. Je pense, entre autres, aux Légendes fantastiques chez nous, à Drummondville, qui avaient de l'argent qui venait des commandites, puis là bien la source s'est tarie pour les raisons que l'on connaît. Je sais aussi que *La Fabuleuse*, là, au Saguenay, connaît un peu ce même genre de problème là, il y a un problème de financement. Il y a Kosmogonia aussi, à Shawinigan, qui connaît des difficultés à ce niveau-là. Alors, quand un organisme ou un grand événement comme ça reçoit des montants de l'ordre de 100 000 \$ ou 150 000 \$ par année et que, là, cet argent-là ne vient plus, on comprend la difficulté que ça crée pour ces événements-là. Et, au ministère du Patrimoine canadien, bien, là, il n'y a pas personne qui répond.

Alors, qu'est-ce que la ministre entend faire par rapport à ça? Premièrement, est-ce qu'elle est en négociation avec le gouvernement fédéral pour que le gouvernement fédéral ouvre ses goussets et, malgré le scandale des commandites, vienne en aide à ces organismes-là, parce que finalement ce sont des événements de qualité qui sont organisés?

● (22 h 40) ●

Alors, est-ce qu'elle est en négociation, est-ce qu'elle est en demande auprès du gouvernement fédéral, pour qu'il y ait de l'aide pour ces événements-là? Et par ailleurs elle-même, de son côté, parce que souvent, pour différentes raisons, ces événements-là ne cadrent pas dans les programmes déjà normés du ministère puis là bien ils ne peuvent pas. L'argent qu'ils perdent d'un côté, bien ils ne peuvent pas aller le chercher du côté du gouvernement du Québec.

Alors donc, la deuxième question par rapport à ces événements-là, qui sont des événements de prestige, là, au Québec: Est-ce que la ministre... À part ces négociations-là avec le fédéral, s'il y en a, à part ces demandes-là auprès du fédéral, s'il y en a, qu'est-ce qu'elle a l'intention de faire pour venir en aide, là, à ces grands événements là?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Alors, d'entrée de jeu, M. le Président, je suis d'avis, moi aussi, que malheureusement, le programme des commandites, avec la mauvaise publicité qu'il a depuis les dernières semaines, on perd de vue la bonification que ce programme-là pouvait avoir.

Je vous dirais, sans vous raconter ma vie passée, que, comme mairesse d'une petite municipalité, on avait mis sur pied, chez nous, à Laterrière, Le Rendez-Vous Musical de Laterrière. C'était un rendez-vous de musique de chambre qu'on avait et qu'on tenait à bout de bras, à force de bras, des hommes et des femmes de notre municipalité, et on avait l'aide du gouvernement canadien évidemment pour nous aider dans le montage financier. Et je peux vous dire, M. le Président, que les argents qui nous étaient versés via le programme des commandites du gouvernement canadien l'ont été pour la juste cause, qui était l'élaboration du programme du Rendez-vous Musical de Laterrière à chaque année, comme d'ailleurs, M. le Président, ça l'a été pour *La Fabuleuse* et les autres événements auxquels mon collègue faisait allusion.

Ceci étant, M. le Président, je suis assez contente. J'étais dans la région de la Mauricie, il y a deux, trois semaines de cela. J'étais heureuse d'apprendre que, pour une première fois, les événements *La Fabuleuse*, Kosmogonia et les Légendes Fantastiques avaient convenu ensemble de faire la promotion de leurs événements et d'avoir un programme, pas un programme, mais une façon de vendre la tenue de ces événements-là ensemble. Ils ont demandé l'aide de mon ministère pour y arriver. Alors, on l'a fait. On l'a fait parce que j'ai l'habitude de dire, dans ma région, qu'on n'est jamais aussi fort que lorsque nous travaillons ensemble. Alors, c'est vrai pour les autres aussi. C'est vrai que, quand les régions décident de travailler ensemble, elles ne seront jamais aussi fortes que quand elles travaillent en collaboration. Et c'était une première. C'est à une première qu'on va assister, que les trois événements ensemble se dotent d'un programme de promotion pour vendre les événements sur le territoire du Québec. Parce qu'il y a un réseau qui est facilement rejoignable quand on part de Drummondville, on s'en va en Mauricie via la 155 et on revient au Lac-Saint-Jean, Saguenay, pour faire évidemment les trois événements. Et ça permet évidemment de connaître trois régions magnifiques du Québec.

Cependant, pour ce qui est de compenser la perte du programme des commandites du gouvernement canadien, je vous avoue très sincèrement que *La Fabuleuse*, pourtant qui n'est pas loin de chez nous — c'est dans ma région — ils ne sont jamais venus à la porte, pour savoir comment on pourrait compenser l'aide du gouvernement canadien dans ce dossier-là. *La Fabuleuse du royaume*, c'est des gens que je rencontre régulièrement, dans des événements dans ma région, dans mon comté, M. le Président, et jamais *La Fabuleuse* ne m'a fait de demande officielle à moi. En tout cas, si c'est des demandes qui ont été faites, ça n'a jamais été porté à mon attention. Et, pas plus tard que la semaine passée, j'étais avec M. Gauthier, le directeur général de l'événement *La Fabuleuse*. Il ne m'a jamais parlé de cela. Je sais cependant qu'avec Les légendes fantastiques nous sommes en train de travailler. Ils sont en train de

restructurer leur conseil d'administration, de fusionner le conseil d'administration avec le conseil d'administration d'un autre événement qu'il y a sur le territoire, le Village d'antan, M. le Président. Ils sont en train de revoir. Je sais qu'ils ont eu une fin de non-recevoir de la ministre Robillard en termes de financement. Ça, je sais ça aussi. Mais on est à travailler avec eux pour leur montage financier.

Pour ce qui est de Kosmogonia, M. le Président, j'étais à Trois-Rivières il y a deux semaines de cela. J'étais avec le directeur de l'événement. Lui...

Une voix: ...

Mme Gauthier: J'étais à Shawinigan, pardon, et c'est là que j'ai appris effectivement qu'il y avait une entente avec les trois conseils d'administration pour une promotion conjointe de leurs événements, et on ne m'a pas mis à contribution là non plus, M. le Président, pour compenser la perte du programme des commandites du gouvernement canadien.

Mais, cela étant, je conviens effectivement que ce sont des produits d'appel important. Je conviens que les Légendes Fantastiques, c'est un produit d'appel pour la région de Drummondville. Je comprends que *La Fabuleuse* aussi. Sur notre territoire, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, je dirais que *La Fabuleuse* est considérée comme un des quatre grands produits d'appel touristiques chez nous. J'ose espérer, M. le Président. Et sincèrement, habituellement, dans ma région, ils n'ont pas tellement la réputation d'être très timides, intimidés, là, par quelque demande que ce soit, alors je suppose qu'évidemment, s'ils ont des besoins, ils vont venir nous rencontrer. Et pour les gens de *La Fabuleuse*, comme pour les autres aussi, on travaillera pour trouver des solutions.

Le Président (M. Bachand): Merci, madame. M. le député de Drummond.

M. Jutras: Mais il y a quand même un manque à gagner, là. Je ne sais pas, *La Fabuleuse*, combien elle recevait, mais je sais que, du côté de Kosmogonia et je sais que du côté des Légendes Fantastiques, il y a de l'argent qui est venu par ce biais-là.

Est-ce que la ministre fait des pressions, fait des demandes auprès du gouvernement fédéral pour dire: «Bien, écoutez, oui, un scandale des commandites, c'est une affaire, mais vous avez contribué dans le passé à aider financièrement ces événements-là, il faudrait que vous continuiez»? Et est-ce que la ministre fait ce genre de demande là auprès du gouvernement fédéral ou, là, elle dit — elle travaille sur un montage financier: Ou ça, bien, si c'est mis de côté, tant pis, puis là bien on va essayer de trouver l'argent autrement. Est-ce que c'est ce que je dois comprendre de la réponse de la ministre?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre, rapidement.

Mme Gauthier: M. le Président, je voudrais simplement vous dire que, vous savez, au gouvernement du Québec et à mon ministère... pas des dossiers. Ce que je vous dis, ce que je répète, c'est que *La Fabuleuse*

Histoire, comme en Mauricie, on ne nous a pas interpellés, M. le Président, pour les aider auprès de certaines négociations qu'ils pouvaient avoir le gouvernement canadien, M. le Président. C'est ça, la réalité.

Ce que je dis cependant, si tant est qu'ils ont des difficultés et comme je l'ai toujours fait, on travaille avec nos gens, nos partenaires, et, si effectivement ils ont une difficulté par ce manque à gagner, c'est parce que ce manque à gagner, ça ne vient pas nécessairement juste par une autre subvention, vous savez, ça peut venir par autre chose. On est à travailler ensemble, entre autres, pour les *Légendes Fantastiques* et trouver des solutions pour avoir une solution durable à leurs problèmes financiers qu'ils vivent présentement.

Pour ce qui est de *La Fabuleuse*, sincèrement, M. le Président, au moment où on se parle, il n'y a pas eu de demande de cette nature qui a été faite à mon bureau ni pour *Kosmogonia* non plus, M. le Président. Mais je ne ferme pas la porte, je ne leur dis pas: Bien, c'est tant pis pour vous. Ce n'est pas ça que je dis, sauf qu'à quelque part, avant d'intervenir dans un dossier, bien au moins les gens nous appellent, à tout le moins, pour voir si effectivement ils ont besoin de nous.

Le Président (M. Bachand): M. le député de Drummond.

Financement des événements culturels en région

M. Jutras: Et ce qui se dit aussi de plus en plus, par rapport à ces événements-là, c'est que l'argent va du côté des grands centres, va du côté de Montréal et va du côté de Québec, et pour les grands événements ou les fêtes et festivals en région il n'y a pas suffisamment d'argent. Est-ce qu'encore là j'apprends ça à la ministre, là, ou elle a entendu parler de ça? Est-ce qu'elle est consciente de ce problème-là? Est-ce qu'elle pense qu'il y a un problème à ce niveau-là puis est-ce qu'elle va se pencher là-dessus?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: Bien, je pense qu'il faut remettre les choses dans leur contexte.

D'abord, je pense que je l'ai peu dit ce soir, si vous ne le saviez pas, je suis une fille de région, hein, je suis une fille qui est née au Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui y vit présentement encore, alors je connais les réalités des régions, je connais aussi les demandes des régions. Je connais aussi les perceptions des gens des régions par rapport à Montréal et Québec. Ça, je connais ça. Je peux vous dire qu'il y a des événements, comme *La Fabuleuse Histoire*, qui ne rentraient pas dans les programmes parce qu'il y avait pas de gratuité. On aide évidemment, dans notre structure de programmes, des programmes qui ont caractère gratuit. C'est une des conditions que nous avons évidemment.

M. le Président, je travaille fort pour évidemment faire en sorte que des grands projets naissent sur le territoire. Il n'y a pas... J'étais heureuse la semaine passée. J'annonçais, dans ma région — dans ma région — une aide gouvernementale, une aide de mon ministère,

pour un événement qui a trois ans d'expérience, trois ans de vie, qui s'appelle le Festival des rythmes du monde, M. le Président, qui, après seulement deux années, deux années de tenue d'événement, a attiré plus de 120 000 personnes.

● (22 h 50) ●

Les promoteurs visent, cette année, évidemment à aller chercher davantage de touristes pour venir sur le territoire, et c'est dans ce sens-là qu'on a apporté une aide financière de l'ordre de 80 000 \$. Et aussi ce qui était pour moi le plus important, oui, bref 80 000 \$, ça va permettre effectivement d'améliorer la promotion de cet événement à travers le Québec et à l'extérieur du Québec certainement, mais aussi on a convenu avec la ville, ville Saguenay, Promotion Saguenay, de participer à une étude qui va faire en sorte que, pour une première fois, un événement dans ma région, un événement touristique dans ma région va pouvoir se classer parmi le rassemblement des événements majeurs du Québec, le REMI.

Alors, moi, j'y travaille très fort, parce qu'effectivement j'ai cette sensibilité-là, M. le Président, de faire en sorte que des événements dans les régions du Québec puissent évidemment avoir la même attention partout où ils se trouvent sur le territoire du Québec et sincèrement je serais très heureuse, très honorée, très fière si l'événement le Festival des rythmes du monde pouvait atteindre la ligue des lignes majeures, là. Je serais très heureuse d'avoir pu y contribuer. Et, dans ce sens-là, je le fais avec les autres événements aussi. D'ailleurs, c'est pour ça que mon collègue le député de Lac-Saint-Jean a fait une annonce aussi...

Une voix: ...

Mme Gauthier: ... — Roberval, pardonnez-moi, quel lapsus — mon collègue le député de Roberval a pu annoncer, en fin de semaine passée, la participation, sur une période de trois ans, de notre ministère pour la Traversée internationale du lac Saint-Jean. C'est un événement majeur sur le territoire, la Traversée internationale du lac Saint-Jean, qui a fêté, l'année passée, son 50^e anniversaire d'âge, de tenue d'événement. Ce n'est pas banal. Et on a pu effectivement faire une entente avec la traversée, que le député de Roberval annonçait assez fièrement, de l'ordre de 65 000 \$ par année, pendant trois ans. C'était la première fois que le gouvernement du Québec allait d'une entente sur trois ans, puis de façon très substantielle, pour la Traversée internationale du lac Saint-Jean.

Il en est de même pour d'autres événements. Tantôt, on parlait...

Le Président (M. Bachand): ...Mme la ministre.

Mme Gauthier: Bien, ce que je peux vous dire, c'est qu'effectivement, la sensibilité des événements en région, bien je pense que je l'ai beaucoup, puis on y travaille.

Le Président (M. Bachand): M. le député...

Renouvellement de l'entente avec les associations touristiques régionales

M. Jutras: ...la sensibilité à laquelle je veux éveiller la ministre, c'est le fait qu'en région il se dit de plus en plus, à tort ou à raison — mais je pense que c'est à raison — qu'il y a, toutes proportions gardées, il y a beaucoup plus d'argent qui s'en va vers les événements des grands centres, Montréal et Québec, et que les événements en région en subissent les conséquences, de ça. Et je ne sais pas si la ministre n'a pas entendu parler de ça, là, mais je lui dis que ça se dit sur le terrain et je pense qu'il faudrait qu'elle fasse des vérifications à ce chapitre. Puis, si ces gens-là qui disent ça ont tort, bien, là, elle leur prouvera, qu'ils ont tort, mais, s'ils ont raison, et, moi, je suis porté à penser qu'ils ont raison, il faudrait remédier à cette situation parce qu'il y a une problématique, là, puis ça se dit parmi les intervenants dans le domaine. Et la ministre nous a parlé tant et plus de partenaires, là, puis de rencontres avec les partenaires, puis d'assises annuelles, là. Bien, là, en tout cas je pense qu'il faudrait qu'elle mette ça à l'ordre du jour avec ses partenaires parce que je pense qu'elle va se faire dire certaines choses si elle n'est pas déjà au courant. Alors, il y a un problème là puis il y a lieu de vérifier ça.

L'autre élément aussi que je veux connaître de la part de la ministre: Quelles sont ses intentions par rapport aux associations touristiques régionales? Leur entente est venue à échéance. Ils espéraient un renouvellement. Ils espéraient un renouvellement pour trois ans, puis là la ministre y va à tâtons, là, et ce n'est même pas pour un an. Ils ont reçu un premier chèque puis là ils ne savent pas qu'est-ce qui va arriver au-delà de ça. C'est quoi qui bloque? Est-ce que c'est parce que la ministre en a contre les ATR? Elle ne croit pas à la vocation des ATR? Qu'est-ce qui l'empêche de dire: «Oui, on renouvelle ça»? Est-ce qu'il y a des problèmes avec les ATR? Parce que, moi, je crois beaucoup aux ATR et je dis à la ministre, là, qu'il faut reconduire leur financement. Est-ce que c'est le nombre de régions? Il y a 21 régions touristiques. Est-ce que la ministre veut baisser ça à 17, ramener ça au nombre de régions administratives? Qu'est-ce qui bloque? Qu'est-ce qui fait en sorte que la ministre ne renouvelle pas l'entente avec les ATR et ne leur dit pas qu'est-ce qu'il en est de leur financement pour les prochaines années, s'il va y avoir augmentation et de combien sera cette augmentation? Qu'est-ce qu'elle me dit, la ministre, à ce chapitre?

Le Président (M. Bachand): Mme la ministre.

Mme Gauthier: M. le Président, la question du député de Drummond me permet de rectifier une assertion qu'il a faite en tout début, quand il a dit effectivement que le retard du fait qu'on ait déposé le livre des crédits a fait en sorte qu'on a dû procéder par avances aux associations touristiques.

Je veux juste rappeler à mon collègue que de tout temps on a toujours procédé à des avances pour le financement des associations touristiques. Je ne sais pas d'où est-ce qu'il prend ça, à l'effet que je n'ai pas un préjugé favorable pour les associations touristiques. Ce n'est pas le cas du tout. Les associations touristiques sont pour moi des partenaires privilégiés avec lesquels on travaille en étroite collaboration. Nous sommes en

train de... On a convenu d'une entente de partenariat qu'on va rendre publique bientôt, et ça, on le fait de consentement mutuel de part et d'autre. On va rendre publique notre entente. On le fera en temps et lieu et pas en tant que je déciderai, en tant que nous avons décidé ensemble, les partenaires. Les associations touristiques sont importantes. Il n'y a pas d'idée de velléité à l'effet de les réduire ou de les rendre moins présentes sur le territoire qu'elles ne le sont, au contraire.

Je le disais tantôt, sur le Conseil des partenaires, juste vous rappeler qu'il y a une place de réservée justement pour le président de l'ATRAQ, M. Carrier, le président de l'ATR de l'Abitibi-Témiscamingue. Il y a une place de réservée justement pour les représentants des associations touristiques du Québec parce qu'ils ont été, depuis leur création, des partenaires de premier ordre. Et, quand on parle de décentralisation des fois, je pense qu'on n'a pas à regarder bien loin. C'est un bel exemple, ça, un bel exemple de gens qui font une gestion sur le territoire en termes de promotion, et on veut développer. Au contraire, on souhaite travailler de plus en plus avec eux, développer avec eux, M. le Président, des ententes le plus possible.

Le Président (M. Bachand): Merci, Mme la ministre. Ça conclut.

Adoption des crédits

Donc, les trois heures allouées à l'étude des crédits relevant de la ministre du Tourisme étant donc terminées, nous en sommes maintenant à l'étape de la mise aux voix. Donc, le programme 1, Promotion et développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

M. Jutras: Sur division.

Le Président (M. Bachand): Les crédits budgétaires relevant de la ministre du Tourisme pour l'année budgétaire 2005-2006 sont-ils adoptés?

Des voix: Adopté.

M. Jutras: Sur division.

Le Président (M. Bachand): Sur division.

Document déposé

Donc, avant de passer aux crédits relevant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, je dépose l'ensemble des réponses aux demandes de renseignements particuliers et généraux des députés concernant les crédits relevant du ministère du Tourisme. Et je suspends donc quelques instants, le temps que le ministre et les gens qui l'accompagnent, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation s'installent.

Merci infiniment à chacun et à chacune d'entre vous d'avoir participé à cette commission. Merci pour la diligence dont vous avez fait preuve et au plaisir de se revoir. Bonne fin de soirée.

(Fin de la séance à 22 h 58)